Le 3e numéro de *Tighremt* dans les kiosques aujourd'hui

Supplément. Nos lecteurs auxquels la direction demande de renouveler leur fidélité au journal sont informés de la sortie aujourd'hui du troisième numéro de *Tighremt*, le supplément mis sur les étals une fois tous les mois en compagnie de la publication mère, le quotidien d'expression française *La Cité*. Ce numéro comme le précédent, et sans doute le prochain, est réalisé sans publicité publique ou privée, d'où l'appel aux locuteurs amazighs d'être à chaque édition plus nombreux à lire dans une langue jusque-là nationale en Kabylie et étrangère partout à travers le pays. *La Cité*, qui n'aura sans doute pas autant d'impact que l'école dans l'œuvre de généralisation de Tamazighgt, sera de toutes les batailles nécessaires au succès dans son pays d'une langue plusieurs fois millénaire.
Soyez nombreux à lire aujourd'hui votre mensuel *Tighgremt*.

La Cité

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Bejaïa en ébullition
Terrorisme, grève du Cnapeste et révolte d'Ait Djellil

Hier matin, la ville de Bejaia a vécu au rythme de trois informations différentes les unes par rapport aux autres. D'abord un sit-in des associations des comités de villages et associations de la commune d'Ait Djellil. Lesquelles, au nombre de sept sur les treize qui composent cette localité, exigent d'associer le mouvement associatif dans le partage de l'enveloppe accordée dans le cadre des PCD et ce, d'une manière « équitable ».
« Nous avons là un écrit qui instruit le maire FFS d'associer le mouvement associatif dans l'octroi des projets d'une manière équitable pour l'ensemble des villages, malheureusement ce maire a fait des aménagements sur mesure favorisant certains villages au détriment d'autres », martèlent les contestataires qui suite au refus du wali de les recevoir ont bloqué la route, la principale, reliant tous les axes de la ville vers les sièges administratifs.
(Bbker Amrani)

Suite en page 6

Le Cnapeste fait pression via un cycle de sit-in
Education : l'escalade !

Des sit-in ont été organisés hier devant des directions de l'Education dans différentes wilayas du pays par des enseignants grévistes depuis un mois, en attendant le rassemblement national prévu devant le ministère à l'appel du Cnapeste pour appuyer des revendications socio-professionnelles.

Lire en pages 2 et 3

Politique : *le PT dénonce le «bradage» de CYCMA Guelma*

Lire en page 4

Poisson : *des mesures pour développer l'aquaculture dans le Sud*

Lire en page 6

Café téméraire avec Chawki Amari

Lire en pages 12 et 13

Verbatim

Me Khaled Bourayou, Membre du barreau d'Alger :

«La presse est présente dans les tribunaux, depuis des années, car elle fait partie des conditions d'un procès équitable. C'est le timing de la communication effrénée qui dérange. Pourquoi un avocat parle et évoque un procès, la veille, dans une chaîne de télévision privée ? Est-ce que cela n'est pas fait pour influencer et mettre sous pression le tribunal criminel ? Dans l'émission où l'avocat en question était invité, on constate une forme de banalisation du procès, une volonté de dédouaner certains de ses acteurs et de dénoncer le ministère public. Donc c'est bien une forme de pression et de conditionnement d'un procès. Le président (du tribunal) affirme qu'il n'est pas impressionné, affecté ou influencé par une certaine médiatisation et qu'il ne lit pas la presse. Sauf que dans le dossier d'accusation de l'affaire Sonatrach II figure des dizaines
d'articles. La presse a un rôle à jouer dans l'information mais pas dans la désinformation».

Nedjadi Messeguem, inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale :

« Le Cnapest, depuis une dizaine d'années, recommence à chaque fois le même scénario à la même période. Il n'est plus dans son rôle d'organisme socioprofessionnel, mais il va au-delà de cette mission qui est devenue beaucoup plus politique. Les parents d'élèves doivent réagir ».

La grève «quitte ou doubl

Escalade. *C'est, visiblement l'escalade entre le Cnapest et la ministère de l'Éducation nationale*

Hier lundi, au moment où il tenait ses sit-in devant les directions de l'éducation au niveau des wilayas, un responsable de la tutelle a tout simplement accusé ledit syndicat de prendre en otage les élèves. « Je ne parlerai pas de bras de fer entre la ministère de l'Éducation nationale et le Cnapest, mais plutôt de chantage », a, en effet, déclaré Nedjadi Messeguem, inspecteur général au niveau du ministère de l'Éducation nationale.

L'inspecteur qui était l'invité de la rédaction matinale de la chaîne III de la radio nationale, accuse le Cnapeste de « prendre en otage les élèves et surtout ceux du baccalauréat ». Selon lui, «Depuis 10 ans ce même syndicat (Cnapeste) à la même période détourne l'école de sa mission républicaine pour perturber les élèves de terminal en particulier, et prend toute la société en otages : c'est du chantage déclaré que fait ce syndicat en ce moment car il n'y a aucun alibi ou prétexte sérieux qui justifie cette grève».

Et d'enfoncer le clou en estimant que le Cnapest «n'est plus dans son rôle d'organisme socioprofessionnel, mais il va au-delà de cette mission qui est devenue beaucoup plus politique». Il en a appelé, alors, à « la société et les parents d'élèves pour réagir ».

Car pour lui, la situation est «grave» et « l'école en danger ».

Plusieurs dispositifs de soutien ont été mis en place pour faire face à cette situation, selon Messeguem. « Nous avons remis à l'ensemble des élèves un CD dans lequel il y a tout le programme scolaire. Nous avons mis aussi à leur disposition une plate-forme numérique pour leur permettre d'accéder aux cours », a indiqué Messeguem. Il a également affirmé que « plusieurs enseignants retraités seront recrutés ». Et de rassurer que « les examens de fin d'année seront tenus à dates fixées».

Il a, enfin, réitéré l'urgence de mettre en place la Charte d'éthique et de stabilité dans le secteur de l'Education à laquelle doivent adhérer tous les syndicats afin de créer un consensus «pour l'instauration d'un climat favorable à la réalisation des objectifs éducatifs».

Pour sa part, le porte-parole du Cnapest, Messaoud Boudiba, a répliqué à ces mesures en estimant qu'«un enseignant ne peut pas être remplacé par un CD-Rom ». Il a expliqué que « les programmes de l'office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONFED) sont différents de ceux des lycées ».

Boudiba a fait part, par ailleurs, d'un sit-in national à tenir prochainement. Le porte-parole du Cnapeste a expliqué que le syndicat continuera à faire pression sur la tutelle jusqu'à ce que « ses revendications soient satisfaites »

Sit-in des enseignants grévistes à travers le pays

Des sit-in ont été organisés lundi devant des directions de l'Education dans différentes wilayas du pays par des enseignants grévistes depuis un mois à l'appel du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de

Affluence nombreuse hier au sit-in du Cnapeste à Bouira

Protesta. Les enseignants affiliés au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) au niveau de la wilaya de Bouira étaient très nombreux à répondre à l'appel à la manifestation immobile pacifique lancé par la coordination nationale du syndicat à travers toutes les régions du pays.

Entre six et sept cents pédagogues se sont donné rendez-vous, ce lundi, à l'intérieur de l'espace occupé par les bâtisses de la direction de l'éducation. Dès 9 heures, les enseignants ont afflué des différentes parties de la wilaya de Bouira.

A dix heures, lieu du rassemblement s'est avéré exigu pour contenir cette foule. Une grande partie d'entre eux était munie d'affiches portant des slogans en Tamazight, en Arabe et en Français.

On pouvait y lire, entre autres : « Chababi Zal, Omri zal, karamati mouhal », « Ur nettruz ur nkennu », « Amennu - a », « CD = nouveau professeur », CD ou pas CD, le Cnapeste ne va pas céder », « El-djou' oua la eroudjou', el karama oua la el-khounou' », « Promotion automatique = un droit ». Devant ce parterre assez exceptionnel qui a répondu, comme pour répondre aux menaces, au dénigrement et aux insultes du ministère de tutelle, présent, les représentants des trois paliers, enseignement primaire, moyen et secondaire se sont succédé pour prendre la parole pour d'une part apporter « le soutien, l'attachement et l'adhésion total et indéfectible de la majorité des enseignants de la wilaya au Cnapeste et, d'autre part, pour exprimer leur ressentiment à l'égard du ministère de l'éducation ».

Le premier à intervenir a été le coordinateur de wilaya et enseignant de français dans le secondaire, Benyoucef Djamel, qui s'est longuement exprimé « au nom des enseignants de la base qui se sont exprimés pour la poursuite de la grève jusqu'à la satisfaction totale et entière des revendications contenues dans les procès-verbaux consignés entre les parties concernées depuis des années ».

Les représentants des deux autres paliers, Sadek Bella pour les établissements de l'enseignement moyen, et Zekri Tahar, pour le primaire, ont abondé dans le même sens, à savoir « la poursuite du combat ».

Un ex-enseignant, professeur de philosophie, et néanmoins ex-coordinateur de wilaya du l'ex-Cnapest, aujourd'hui en retraite, Zouaïd Mohamed, ainsi que d'autres enseignants retraités étaient présents, « Pour, nous ont-ils dit, apporter notre soutien au Cnapeste et refuser la proposition de la honte de la ministre de l'éducation ». Zouaïd Mohamed, à qui la parole a été donnée, insistera d'ailleurs sur ce point en disant que « je suis venu pour prendre la place d'un enseignant mais pas celui auquel la ministre pense. Je suis là, et les autres retraités aussi, pour remplacer un de ceux qui ne sont pas venus à ce sit-in ».

À propos du Compact disk (CD), l'intervenant dira en ironisant que « Ce fameux CD me rappelle les ablutions par Attayamoum alors qu'il y a de l'eau à gogo ! ».

Après un mois, jour pour jour, le début du débrayage a eu lieu le 16 février 2015, la situation qui prévaut au sein du secteur éducatif n'a pas évolué, positivement parlant, d'un iota. Pire encore, la grève, que les pédagogues estiment juste et justifiée, ne semble pas « déranger » les hauts responsables du pays en charge de cet épineux problème qui touche d'abord les enseignants car triplement touchés, les ponctions, la non satisfactions des revendications pour lesquels la « bipartite » était d'accord et qu'elle avait consignées mais aussi le retard accumulé dans la progression des programmes pédagogique. « La grande majorité d'entre nous un ou plusieurs enfants scolarisés dans les trois paliers. Cette grève que nous jugeons en notre âme et conscience juste et nécessaire nous fait également mal.

Ce sont nos enfants qui subissent les conséquences du refus absurde, obstiné et injuste de la ministre ».

Le bras de fer continue. D'un côté les enseignants qui ont marre d'être « triturés » par une administration qui n'en fait qu'à sa tête et, d'autre part, les enseignants qui ne demandent que la concrétisation des accords antérieurs en ce qui concerne les promotions et le recouvrement de leur dignité.

Belkacem Mechoub

Le MOB le club le plus populaire de la wilaya de Bejaia

USMA-AS Pikine. *L'accession historique du club le plus populaire de la wilaya de Bejaia, le MOBejaia en ligue 1, après 59 ans d'existence, a fait entrer l'ex-capitale des Hammadites pour ne pas dire toute la Kabylie dans une allégresse et une joie qui n'a pas connues depuis des lustres.*

Les communes de la côte est de la wilaya de Bejaia n'ont pas été en reste et elles ont chanté, dansé à la gloire du nouveau représentant de la Kabylie en ligue 1. De Tala Hamza à Draa El Kaid en passant par Boukhlifa, Tichy, Aokas, Tizi N Berber, Souk El Tenine, Melbou, Tamridjet, Darguina, Taskriout, Ait Smail, Kherrata le sentiment est le même, fiers et heureux par l'accession du Mouloudia Olympique de Bgayet. Le MOB compte plusieurs supporters dans les différentes communes de la région est de Bgayet qui n'ont jamais hésité à se déplacer avec le club partout où le MOB a évolué bravant ainsi tous les dangers ! Pour ceux qui doutent encore, une petite virée surtout à Souk El Tenine où tous les murs, coins et recoins de la ville sont mis aux vert et noir, les couleurs du MOB. Il n'est secret pour personne que le MOBgayet est le club le plus populaire de la wilaya de Bgayet et galerie ne cesse de s'élargir à d'autres wilayas de Kabylie. Le MOB est devenu comme la JSK, un club qui symbolise les aspirations des kabyles aux recouvrements de tous leurs droits identitaires. Qu'en est-il du secret de cette grande popularité ? Le MOB est un club qui s'est affiché clairement en faveur de la langue et la culture amazigh et les causes kabyles en général, Bejaia est connue pour être l'âme et le cœur battant de la Kabylie. La majorité des bougiotes qui résident la ville de Bejaia et les autres communes et villages de cette wilaya profondément kabyle et fier de l'être sont devenus automatiquement supporteurs du MOB, politiquement parlant le MOB a gagné la bataille, la vallée de la Soummam et le littoral ont endossé la cause politique que le MOB véhicule. Le MOB est appelé par les crabes « MON ORIGINE BERBERE" on peut lire ça dans les différentes banderoles accrochées dans le stade.

La Kabylie en attente d'autres portes flambeaux

La Kabylie composée de sept wilayas (Bejaia, Bouira, Tizi Ouzou, partie de Jijel, partie de Setif, partie de BBA, partie de Boumerdés) mérite plus d'un club de football en ligue1. Le MOB est le deuxième club de l'élite qui représente fièrement les aspirations de cette région frondeuse de l'Algérie. On souhaite du fond du cœur un prompt retour de la JSMBejaia en ligue 1. On tient aussi l'arrivée en ligue 1 des clubs des communes suivantes, Amizour, Akbou, Beni Douala, Azzazga, Azzefoun… des communes qui ont les moyens humains et matériels pour offrir à la Kabylie d'autres portes flambeaux en ligue 1. Pour l'instant on peut s'enorgueillir d'avoir deux clubs en ligue 1 !

Hafit Zaouche

Honneur : *la JS Djurdjura Haïzer nouveau leader du championnat*

L'équipe kabyle de « Djurdjura Haïzer » comme aime à l'appeler le président du CSA, Saïd Roudjiat, est le nouveau leader du championnat « honneur » de la wilaya de Bouira après son brillant et combien important succès acquis du côté d'Aïn Lahdjar contre la formation locale, le WRBAH (1 – 2). En effet, après 17 journées et après sa nouvelle victoire à domicile, ce samedi, face au CS Aghbalou (2 – 1), la Jeunesse sportive de Djurdjura occupe désormais seule la plus hauts marche du podium avec un total de 35 points distançant ainsi son principal rival Bouaklane de quatre points après que ce dernier eut été défait lors de la 16ème journée par l'autre formation haïzarie, Thiliouine, par le même score de 2 buts à 1et exempt lors la 17ème. Ce qu'il faut souligner, c'est que la rencontre qui a opposé la JSD et le CSA a connu deux étapes. Une mi-temps à l'avantage des visteurs qui ont réussi à prendre le dessus après un penalty réussi à la 36' et après que les locaux eurent raté au moins trois buts tout faits, (18', 24' et 26'). La seconde période a été à l'avantage des locaux qui ont réussi à rétablir l'équilibre grâce à l'omniprésent Habbi Ali en marquant, à son tour, un penalty à la 52', et prendre le dessus par l'entremise de Boudraf Sofiane sur un coup franc des 25 m à une poignée de minutes de la fin de la partie (92').

Belkacem Mechoub

Les gros bras partent du mauvais pied

Dans le premier tour de la Ligue des champions de la CAF 2015, les matches aller ont été fastes pour les équipes qui se déplaçaient, avec pas moins de six victoires à l'extérieur. Quatre rencontres se sont soldées sur un match nul, comme celle impliquant le tenant du trophée, l'ES Sétif. Les Mamelodi Sundowns ont battu le TP Mazembe, quadruple vainqueur de l'épreuve, tandis que leurs compatriotes de Kaizer Chiefs ont trébuché.

L'affiche

Mamelodi Sundowns 1:0 TP Mazembe

Pour la troisième confrontation entre les deux équipes en Ligue des champions, le quadruple vainqueur congolais a fois été muet. À Pretoria, le champion d'Afrique du Sud en titre a inscrit le seul but de la partie à quatre minutes du terme, par l'international zimbabwéen Khama Billiat. La formation congolaise, dont les buts étaient gardés par le vétéran Robert Kidiaba en l'absence de la nouvelle recrue Sylvain Gbohouo, opéré du genou, a été réduite à dix suite à l'exclusion de Kabaso Chongo pour une faute sur Anthony Laffor peuavant la pause.

La surprise

Real Banjul 1:1 ES Sétif

Aucun club gambien n'a encore réussi à se qualifier pour le deuxième tour de la Ligue des champions. On ne donnait donc pas cher des chances du Real Banjul, champion de Gambie en titre, face à l'ES Sétif, tenant du trophée continental. À la surprise générale, Modou Jallow ouvre le score pour les locaux peu avant la pause. Mohamed Bouchar remet les deux équipes à égalité à la 72ème minute. Le score ne bougera plus, ce qui donne au Real Banjul le droit d'espérer devenir le premier club de son pays à atteindre le deuxième tour du tournoi.

Les autres rencontres

L'attaquant nigérian Ighodaro Osaguona a marqué son troisième but en autant de matches et ainsi offert la victoire au Raja de Casablanca. Cette unique réalisation a suffi à l'ancien vainqueur de la Ligue des champions pour battre les Sud-Africains de Kaizer Chiefs à Durban. L'Espérance de Tunis a été fidèle à sa réputation de grand d'Afrique. En déplacement chez les Togolais de l'AC Semassi, les Tunisiens l'ont emporté 5:0. Quant au club égyptien d'Al Ahly, le plus titré de l'épreuve avec huit couronnes, il s'est imposé 2:0 en visite chez les Rwandais d'APR grâce à un doublé d'Emad Meteab en deuxième période. Les deux clubs soudanais engagés ont tous les deux gagné. Deux fois finaliste du tournoi, Al-Hilal a dominé Big Bullets du Malawi sur le score de 4:0, tandis qu'Al-Merreikh a battu 2:0 les Angolais de Kabuscorp, qui cherchent à engager un ancien champion du monde et FIFA Ballon d'Or : Ronaldinho. Pour ses grands débuts en Ligue des champions, SM Sanga Balende a décroché un nul important sur le terrain de Coton Sport, malgré l'exclusion de Mukoko Barezadio. Au Cameroun, les représentants de la RD Congo ont même eu deux occasions nettes de s'imposer, d'abord sur une frappe au-dessus de la barre de Musema Ngowa en fin de partie, puis sur un duel perdu par Kayembe Mukendi face au gardien camerounais dans le temps additionnel. "Tout est encore jouable pour nous", estime Jean-Santos Muntubila, ancien milieu de terrain de l'Olympique de Marseille, aujourd'hui entraîneur de SM Sanga Bale

Le joueur

L'international zambien Justine Zulu aime les rendez-vous importants. Au tour préliminaire, il avait marqué les deux buts qui avaient permis à ZESCO United d'éliminer Mbabane Swallows grâce à une victoire 2:1 en score cumulé.

Contre les Guinéens de l'AS Kaloum, Zulu a égalisé dans le temps additionnel pour offrir un nul 1:1 à son équipe.

La stat

3 - Comme le nombre de matches nuls consécutifs de l'ES Sétif, tenante du trophée, en Ligue des champions de la CAF. Dans la finale aller et retour de la dernière édition, les Algériens avaient été tenus en échec par l'AS Vita Club.

Ce fut encore le cas dans leur confrontation avec le Real Banjul (1:1).

Entendu...

"Nous rentrons à Casablanca avec un avantage, même si rien n'est joué.

Il y a un match retour à négocier" - Jose Romao, entraîneur du Raja Casablanca

Votre opinion !

Le Real Banjul peut-il créer une nouvelle surprise en Algérie contre les champions en titre de l'ES Sétif et devenir le premier club gambien à atteindre le deuxième tour qualificatif de la compétition ?

Un nouveau schéma national d'aménagement du territoire ?

Rééquilibrage. *Un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) tenant compte des spécificités sahariennes a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'aménagement du territoire, a annoncé, dimanche à El-Oued, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa.*

«Le Schéma national d'aménagement du territoire vise la restructuration et la redynamisation du territoire, pour remédier aux dysfonctionnements et réhabiliter les potentialités existantes », a indiqué Mme Boudjemaâ, lors d'une conférence régionale clôturant l'examen du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (SEPT) du Sud-est (Biskra, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa).

La ministre a expliqué que ce projet de développement du SEPT entre dans le cadre de la concrétisation du SNAT, axé sur des bases de développement durable et répondant aux spécificités de la région, qu'il appartient de respecter, en vue d'assurer un programme de développement "équilibré", associant les différents secteurs liés à l'opération de développement.

Les pouvoirs publics accordent un "grand intérêt" au développement des régions des hauts plateaux et du Sud du pays, qui, a-t-elle dit, constituent des "piliers pour le développement national".

Dans cette perspective, a souligné la ministre, "le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mobilisé d'importants moyens, humains et matériels, pour la réalisation d'infrastructures de base et de projets dans ces régions, en instituant des fonds pour le financement de ces opérations de développement".

"Le projet de SEPT Sud-est concerne une surface globale de 316.000 hectares, soit 13% de la superficie du pays, et une proportion représentant 7% de la population globale de l'Algérie", a fait savoir Mme Boudjemaâ.

La ministre a, lors de sa tournée dans la wilaya d'El-Oued, visité une exposition des "Clubs Verts" des établissements scolaires, tenue à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi", où elle a reçu des explications sur le projet d'un parc citadin au quartier "Sidi Mestour", au chef lieu de wilaya.

Occupant une surface de cinq (5) hectares, dont 3 ha d'espaces verts, le projet a bénéficié d'une enveloppe de 150 millions DA.

Un exposé sur le projet de réalisation d'un parc de détente et de loisirs au quartier "18 février" à El-Oued a été également présenté à la ministre. Doté d'un financement de 69,5 millions DA, ce projet occupe une surface de six hectares, dont deux hectares d'espaces verts.

Boudjemâa a, en outre, présidé une cérémonie en l'honneur des lauréats du concours "la cité la plus propre", initié par la direction de la sûreté de wilaya, avant de procéder à l'inauguration, au chef lieu de wilaya, du nouveau siège de la direction de l'Environnement.

Elle a, au terme de sa visite, présidé une cérémonie de signature de conventions entre les représentants de certains quartiers d'El-Oued, l'agence nationale des déchets, le centre d'enfouissement technique et la direction de l'Environnement, pour la prise en charge des déchets et le nettoiement des cités et quartiers de la ville.

Cible politique : *le PT dénonce le «bradage» de CYCMA Guelma*

Le PT poursuit ses attaques contre certains hommes de confiance du président de la République. C'est ainsi que le parti vient de s'en prendre au ministre de l'Industrie et des Mines en l'accusant de bradage d'une entreprise publique. Smain Kouadria, député du parti élu de Guelma accuse Abdessalem Bouchoureb d'avoir bradé l'entreprise publique des Cycles et des Motocycles et Applications (CYCMA).

Par bradage, le parlementaire parle de l'entrée d'AS-Motors, une « petite entreprise qui importe des scooters asiatiques », au capital de CYCMA, une entreprise publique sise à Guelma. Ce qui n'aurait jamais dû se passer sans le feu vert du ministre de l'Industrie et des Mines, estime Kouadria pour qui cette opération est inopportune. Car, argumente-t-il, ladite entreprise publique «commençait à pénétrer dans le marché national à travers la production de nouveaux produits et la conclusion de nouveaux contrats. » Pour Smain Kouadria, CYCMA-Guelma n'est « qu'un fleuron parmi tant d'autres de l'industrie algérienne sacrifié au profit d'un prédateur. »

Le député PT s'attque également au président du FCE, Ali Haddad : « Le bradage des entreprises publiques a commencé sous l'ère de Bouchoureb et Haddad dans le cadre de la nouvelle configuration de création des nouveaux groupes industriels, » déclare-t-il en prédisant le «même sort» pour beaucoup d'entreprises.

Tahar F

La nouvelle loi de la santé dans un mois

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé dimanche à Batna que la nouvelle loi de la santé sera présentée pour débats, enrichissement ou adoption par le gouvernement au cours d'une semaine ou dix jours, au plus tard, dans un mois.

Dans une réponse à une question sur cette loi, le ministre a précisé qu'elle contient 500 articles et se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

C'est une loi consensuel qui a reçu "la satisfaction" de tous les secteurs "ayant contribué avec nous", a ajouté le ministre, précisant que le malade y constitue le point de départ et celui d'arrivée.

Par ailleurs, le ministre a affirmé qu'aucun cas d'Ebola n'a été enregistré en Algérie estimant que le climat en Algérie ne favorise pas son apparition.

Il a également souligné que l'Etat a fourni les quantités de vaccin nécessaire contre la grippe saisonnière et les cas apparus ont été traités soulignant toutefois que 23 décès liés à des complications de cette grippe ont été enregistrés à l'échelle nationale.

Lors de sa visite aux établissements hospitaliers du chef-lieu de wilaya, le ministre a insisté sur la nécessaire coordination avec la direction des domaines publics pour résoudre le problème des vieux équipements des établissements sanitaires et a donné de fermes instructions aux personnels du secteur pour assurer une meilleure prise en charge des patients.

Les limites du Syrpalac

Mauvais choix. Annoncé en grande pompe, en 2008, le système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) semble avoir atteint ses limites, pénalisant à la fois consommateurs et agriculteurs.

Ce système avait été institué pour contrer la spéculation constatée sur le cours du marché des fruits et légumes à l'origine d'une envolée effarante des prix de la pomme de terre frôlant, depuis plusieurs mois sur les étals, les 100 dinars.

En plus de ces facteurs de spéculation et de raisons liées aux conditions météorologiques avancés par les différents responsables du secteur agricole, cette nouvelle hausse des prix d'un légume largement consommé par les ménages à faible revenu est maintenant expliquée, par ces derniers, par l'insuffisance des moyens destinés à le stocker pour en réguler l'approvisionnement des marchés.

Dans une déclaration à la Chaine III de la Radio nationale, Youcef Redjam Khoudja, directeur de la régulation au ministère de l'Agriculture, explique que le Syrpalac souffre, en fait, du «manque de capacité de froid au niveau national».

Cette défectuosité du système a pénalisé et démotivé les agriculteurs.

C'est notamment le cas d'un producteur de pomme de terre de Médéa qui raconte avoir planté une grande quantité de ce légume et qui, après récolte, l'a dirigée vers l'entrepôt frigorifique de la Chiffa. "J'ai, dit-il, loué un camion contre 2 million de centimes et lorsque sur le lieu, le responsable a refusé de prendre ma production, m'occasionnant de lourdes pertes".

Pour n'avoir pas à subir les effets d'une pareille situation, cet agriculteur indique qu'il a été amené à réduire les semis de ce tubercule.

Analysant les disfonctionnement rencontrés par le Syrpalac, le ministère de l'Agriculture envisage de les corriger.

Redjam Khoudja indique, à ce propos, qu'un plan a été élaboré permettant d'augmenter les capacités de stockage au niveau national.

"Un programme a été lancé par Frigomedit pour, dit-il, entamer la construction d'entrepôts frigorifique d'une capacité de 637.000 M³".

D'autre part, poursuit-il, "un autre dispositif de soutien au privé a été mis en place "pour permettre aux agriculteurs de disposer de plus nombreuses infrastructure de froid pour y stoker leurs production".

Larbi K

Des raisons supplémentaires d'éviter les excès de sel

inflammation. *Les chercheurs de l'université du Delaware aux États-Unis le rappellent: afin d'assurer le fonctionnement optimal du coeur, du foie, du cerveau et des vaisseaux, mieux vaut éviter de consommer du sel en trop grande quantité -- et ce même lorsque l'on n'est pas sujet à une forte pression artérielle.*

Jusqu'à présent, ceux qui souffraient d'une tension élevée après une période de forte consommation de sel étaient considérés comme sensibles à ce condiment. Ceux qui ne faisaient aucune réaction étant qualifiés de protégés ou simplement de chanceux.

Or il s'avèrerait que l'excès de sel endommage les parois internes des vaisseaux sanguins (qui jouent notamment un rôle dans le contrôle de la coagulation sanguine), et ce chez n'importe qui.

Selon les chercheurs, le sel pourrait donc compromettre la vasodilatation -- l'augmentation du calibre de ces vaisseaux -- et entraîner un mauvais fonctionnement veineux, indépendamment du niveau de tension artérielle.

Pour ce qui est du coeur, l'excès de sel provoquerait un surdéveloppement du muscle de la paroi du principal ventricule cardiaque qui réduirait la puissance du pompage. L'excès de sel affecterait aussi les neurones moteurs du cerveau, rendant les sujets plus sensibles aux stimuli externes.

Seule la dégradation du fonctionnement du foie reste liée à la pression artérielle dans cette étude publiée dans la revue Journal of the American College of Cardiology.

Réduire la consommation de sel

Ne plus saler systématiquement les plats semble la solution la plus évidente. Mais comme le sucre, le sel se cache là où on l'attend le moins. Bien déchiffrer les informations nutritionnelles demeure donc essentiel.

«Environ 70 % du sodium présent dans ce que nous consommons provient des aliments transformés -- qui incluent certains produits que nous ne considérons pas forcément comme salés: le pain et les céréales, par exemple», explique William Weintraub, chef du service de cardiologie du Christiana Care Health System et coauteur de l'étude.

L'ajout de sel est une stratégie commune à de nombreux restaurateurs et industriels pour augmenter le goût des préparations. Préparer soi-même ses plats est une bonne stratégie, comme le rappelle le Dr. Weintraub.

Le cardiologue conseille de miser sur les aromates et les épices pour enrichir la saveur des menus réalisés à la maison.

Vaccins : *l'importance des rappels*

Coordonnée par le ministère chargé de la Santé et l'Inpes, la Semaine européenne de la vaccination du 22 au 26 avril 2014 est l'occasion de rappeler au grand public l'importance de faire le point sur ses vaccins et de faire procéder aux mises à jour nécessaires par un professionnel de santé. Les vaccins vous protègent des maladies infectieuses. Certains nécessitent des rappels pour continuer à vous protéger. Si, faute de temps ou par oubli, vous n'avez pas fait ces rappels : pas d'inquiétude ! En cas d'oubli, il n'est pas nécessaire de tout reprendre à zéro. Selon le Baromètre santé Inpes 2010, la majorité des 15-79 ans (81 %) se dit favorable à la vaccination. Elle est un moyen de prévention des maladies infectieuses reconnu par les Français. Pour autant, le suivi vaccinal n'est pas toujours idéal : 28 % des Français ne connaissent pas la nature de leur dernier vaccin et 19 % des 15-79 ans estiment ne pas être à jour de leurs vaccins. Un Français sur cinq ne serait ainsi pas protégé de manière optimale face aux maladies infectieuses. Le suivi auprès des professionnels de santé, via le carnet de santé ou le carnet de vaccination, s'avère donc plus indispensable pour permettre à chacun de savoir s'il est correctement vacciné. Afin d'être protégé contre certaines maladies infectieuses (rougeole, rubéole, coqueluche, tétanos…), il faut bien souvent faire un ou plusieurs rappels, en plus de la première dose de vaccin. « Etre à jour » de ses vaccinations, c'est avoir reçu toutes les doses des vaccins recommandées (rappels compris) selon son âge. Si l'on n'est pas à jour, il est possible de reprendre la vaccination là où on s'est arrêté. C'est ce que l'on appelle la mise à jour ou le « rattrapage ».

Cette mise à jour est aussi importante que le premier vaccin. Elle permet de se protéger efficacement et durablement des maladies infectieuses, qui peuvent entraîner dans certains cas des conséquences graves, voire le décès. Plus qu'un moyen de protection individuelle, c'est aussi un moyen de protection collective puisque l'augmentation de la couverture vaccinale (proportion de personnes vaccinées contre la maladie) permet de contrôler, voire d'éradiquer des maladies infectieuses, et de protéger les personnes non vaccinées, les nourrissons les plus jeunes notamment.

Résistance aux antibiotiques : le scénario catastrophe de l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a publié un rapport très alarmiste sur la résistance aux antibiotiques qui pourrait s'avérer «dévastatrice». Et si les antibiotiques perdaient toute efficacité ? Des infections courantes aujourd'hui facilement prises en charge redeviendraient mortelles. C'est contre ce scénario catastrophe qui n'a jamais été aussi plausible que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance l'alerte par le biais d'un rapport présenté à Genève et portant sur 114 pays.

L'OMS prévient ainsi la communauté internationale sur la résistance aux antibiotiques qui pourrait s'avérer «dévastatrice». À moins que les nombreux acteurs concernés agissent d'urgence, le monde s'achemine vers une ère post-antibiotiques, où des infections courantes et des blessures mineures pourraient à nouveau tuer - Keiji Fukuda, sous-directeur général de l'OMS pour la sécurité sanitaire.

Les antibiotiques ont permis de faire considérablement reculer la mortalité associée aux maladies infectieuses au cours du 20e siècle. Et ils sont considérés par l'OMS comme l'un des piliers de notre santé, nous permettant de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Mais leur utilisation massive et répétée a généré une pression sur les bactéries, qui ont développé des systèmes de défense contre ces antibiotiques.

Jusqu'à conduire à l'apparition de bactéries multirésistantes voire totorésistantes - c'est-à-dire résistantes à tous les antibiotiques disponibles. Ponctuelles au départ, ces résistances sont devenues préoccupantes.

Ce premier rapport réalisé à l'échelle mondiale par l'OMS affirme ainsi que "cette grave menace n'est plus une prévision, mais bien une réalité dans chaque région du monde, et que tout un chacun, quel que soit son âge et son pays, peut être touché".

Le rapport documente la résistance aux antibiotiques de sept bactéries différentes, responsables de maladies graves mais courantes et facilement soignéesaujourd'hui telles que les infections hématologiques (septicémie), les diarrhées, les pneumonies, les infections des voies urinaires et la gonorrhée. Les résultats sont très préoccupants. "Si nous ne prenons pas des mesures significatives pour mieux prévenir les infections mais aussi pour modifier la façon dont nous produisons, prescrivons et utilisons les antibiotiques, nous allons perdre petit à petit les bénéfices de ces médicaments pour la santé publique et les conséquences seront dévastatrices", a expliqué Keiji Fukuda. Les mesures prises pour lutter contre cette résistance qui rend les antibiotiques inefficaces sont insuffisantes. Elles n'existent pas dans de nombreux pays, déplore l'OMS, qui fait toute une série de recommandations à l'usage des particuliers comme des professionnels de santé.

Il est important de rappeler que la résistance des bactéries place les médecins dans une impasse thérapeutique car ils ne disposent plus d'aucune solution pour lutter contre l'infection.

Aokas et Kherrata coupés du réseau Internet

Déconnexion. *« Y en a assez… Yen a marre… Y en a ras-le-bol…». Ce sont là, entre autres, les interjections furibondes qui en disent long sur le sentiment d'exaspération ressenti par les internautes de ces régions.*

Il faut le dire et le crier fort, l'internet en Algérie est une véritable arnaque vu le débit oscillant constamment entre flux moyen et très lent, de jour comme de nuit, sans parler des pannes fréquentes de quelques jours occasionnant ainsi un désagrément excédant aux usagers du Net qui plus est constitue pour certains un gagne-pain.

L'escroquerie consiste aussi à ignorer les plaintes des abonnés qui payent des prestations de mauvaise qualité. De plus, il est parfaitement illusoire de penser qu'on vous remboursera les journées non utilisées.

Il faut savoir que le débit de l'Internet filaire en Algérie (ADSL) ne dépasse pas actuellement les 2 mégas pour le grand public, alors que, par comparaison, il est de 20 mégas à l'étranger, voire 100 mégas par la fibre optique. Ainsi, voir une vidéo ou télécharger un film relève du miracle. Pour ceux des utilisateurs qui captent les chaînes TV via le Wifi, on ne compte plus les frustrations produites par les coupures intempestives qui arrivent comme par hasard au moment de la diffusion d'une bonne émission, d'un bon film ou d'un bon match. Pur masochisme…

Enfin, il faut noter que les internautes algériens ne sont pas logés à la même enseigne, les internautes des grandes cités étant mieux desservis que ceux des petites villes et villages… En termes de vitesse de connexion, notre pays enregistre un débit moyen de 1,14 Mbps. À titre d'exemple, le premier pays – le Luxembourg – peut se vanter d'une vitesse de 120,74 Mbps. Plus de 100 fois plus.

Pire, l'Algérie fait même office d'élève médiocre en Afrique. Les internautes du continent qui bénéficient de la connexion la plus rapide sont les Mauriciens, avec une vitesse moyenne de 11,93 Mbps.

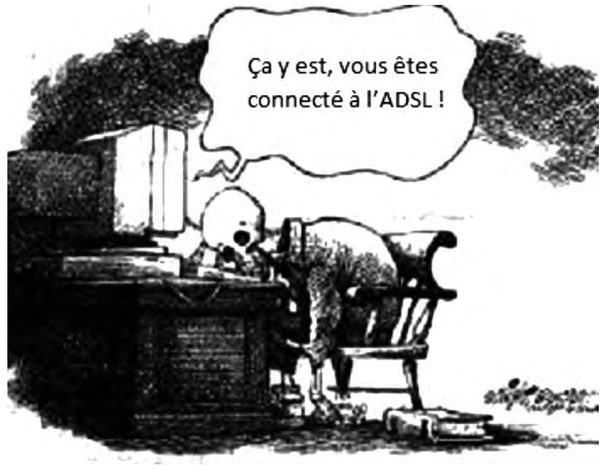

Deuxième : Madagascar avec un début de 9,51 Mbps. Viennent ensuite, et dans l'ordre, le Ghana, le Cap-Vert, la Mauritanie, la Namibie, l'Éthiopie, la Libye, le Zimbabwe et l'Ouganda. Tous ces pays composent le top 10 africain, dans lequel ne figure pas l'Algérie. En réalité, l'Algérie se trouve même parmi les cancres mondiaux avec son rang 181 sur 186 pays testés.

Le dernier mot est laissé à cet internaute désabusé : « Algérie, pays riche et le plus grand d'Afrique ? Mon œil… Et mes yeux ont en assez de regarder sans voir ».

Lem

Bordj Bou Arreridj : *un centre psychopédagogique pour handicapés mentaux ouvert à Sidi M'barek*

Un centre psychopédagogique pour enfants présentant un handicap mental a été ouvert dimanche dans la commune de Sidi M'barek (15 km au nord de Bordj Bou Arreridj), a-t-on constaté.

S'étendant sur une superficie de 4 000 m2, le Centre qui sera doté prochainement d'un bus, est d'une capacité de 120 places, a indiqué le directeur de l'action sociale (DAS), Rabeh Hamouda, en marge de la cérémonie d'inauguration de cet établissement, en présence du wali.

Le wali, Azzedine Mecheri, a instruit les responsables de ce centre aux fins d'assurer une meilleure prise en charge des enfants handicapés.

Au cours de cette cérémonie qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée nationale des personnes handicapées, neuf (9) chaises roulantes ont été distribuées et des aides financières remises à trente (30) familles.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj compte sept (7) centres spécialisés pour les personnes handicapées, rappelle-on.

Le conteur Fares Idir au chevet des handicapés mentaux

Partage. Mais c'était bel et bien à sa propre façon que le jeune conteur Fares Idir, fils d'Ait-Smail, a accompagné les personnes à besoins spécifiques de différents âges durant presque une heure. Suffisante ? Peut-être, puisque, comme son nom l'indique, Fares a préféré faire sourire les malades au niveau du centre psychopédagogique de Sidi Ali Lebher à travers une série de phrases formant une histoire extraordinaire menant vers un monde où l'insouciance est le seul mot d'ordre, soit jamais moins meilleur, et qu'on appelle le conte. À l'invitation de l'association d'aide aux handicapés mentaux de Béjaia, Fares a choisi le conte en effet pour l'offrir aux patients de tout coin de Béjaia comme son meilleur cadeau à l'occasion de la journée nationale des handicapés qui coïncide avec le 14 mars de chaque année. Son intuition n'avait finalement pas tort, preuve en est que les accueillis dudit centre ont répondu positivement à ce que leur disait Fares par des mots soigneusement affectueux, ou leur faisait par des gestes faisant peut-être penser au clown. Fares a eu en effet à se confier à deux groupes de malades dont l'âge est différent avec un atelier ayant comme titre "conte, image et son". À la fin, le jeune conteur a reçu un cadeau de reconnaissance de la part des malades, se résumant à une attestation et quelques objets que les handicapés ont pu formuler grâce à quelques outils. À son retour de Béjaia, on l'a interrogé à ce propos et il nous dira: « C'était une expérience touchante et heureuse à la fois pour moi. Touchante, vient du fait de voir tous ces innocents dans une situation qu'ils n'ont pas choisie. Heureux, par leur adhésion rapide, mais surtout spontanée, au monde que je leur présentais, ce qui veut dire que ce que je fabriquais n'était pas vain. L'initiative de l'association organisatrice est aussi à encourager ».

M'henni Khalifi

Terrorisme, grève du Cnapeste et révolte d'Ait Djellil

Suite de la page une

Quelques mètres plus loin, ce sont les enseignants affiliés au Cnapeste qui se sont rassemblés devant le siège de la direction de l'éducation pour protester contre les « promesses non tenues de la ministre de l'Education », suivi d'une marche à travers laquelle grévistes brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « les enseignants ne sont pas de simples CD », « pour une prise en charge médicale », « et pour des promotions sans conditions ».

Au même moment une information faisait le tour de la ville à Bejaia, faisant état d'un « encerclement » d'un groupe terroriste au niveau des localités de Toudja et de Beni K'sila, lequel serait « important » selon certains médias.

« Ce sont des citoyens qui ont organisé des battues de sangliers, armés de fusils de chasses et vêtus de treillis militaires, et la population a par erreur pris cela pour une opération militaire antiterroriste », nous a déclaré l'un des chefs patriotes de la région.

A la question de savoir les raisons qui font que les réseaux téléphoniques et internet soient coupés depuis trois jours, insinuant par là, que de telles mesures ne sont prises que dans le cas de situations sécuritaires d'envergure, ce chef patriote répond : « s'il s'agissait d'une opération antiterroriste on serait, avec les forces combinées, les premiers à en être informés ; or là je vous assure qu'il n'en est rien : ce n'est qu'une battue de sangliers organisées avant les vacances pour permettre aux familles de se rendre en toute sécurité dans les forêts», tenait à affirmer ce chef patriote étonné d'avoir lu des informations faisant état d'une opération militaire dans ce massif montagneux situé entre Toudja et Beni K'sila, région frontalière avec la wilaya de Tizi Ouzou.

Info ou rumeur qui n'aura, dans tous les cas, empêché des dizaines d'enseignants de battre le pavé du siège de l'académie à celui de la wilaya. Et les contestataires d'Ait Djelil de bloquer, et au même moment, cet axe routier provoquant un bouchon interminable au niveau de toute la ville de Bejaia. La raison ? Le wali selon leur dire « a refusé de les rencontrer ».

Au moment où nous mettons sous presse, les contestataires d'Ait Djelil ferment toujours la boulevard de La liberté en exigeant du maire FFS de les associer en tant qu'associations et comités de villages à la distribution « équitable » des six milliards octroyés par l'Etat dans le cadre d'aide aux communes. Avec comme préalable « une distribution selon les priorités », affirment les animateurs de ce mouvement qui soit dit en passant sont à l'origine de la fermeture du siège communal depuis un mois, du 16 février jusqu'à l'heure actuelle.

« Nous avons fermé le siège en tant qu'associations mais nous lançons un appel aux autres associations de rejoindre notre mouvement pour satisfaire les revendications des treize villages qui composent notre commune », nous ont déclaré des animateurs de ces sept associations sur les lieux de la contestation tout en affirmant que le travail de l'actuel maire est réduit à « la satisfaction des besoins d'un élu FLN propriétaire d'un poulailler à qui il a aménagé une route sur mesure vers l'endroit de son investissement, n'écoutant plus personne depuis son installation en 2012 ».

B A

Mots Fléchés Géants N° 565

Sadi Djouder

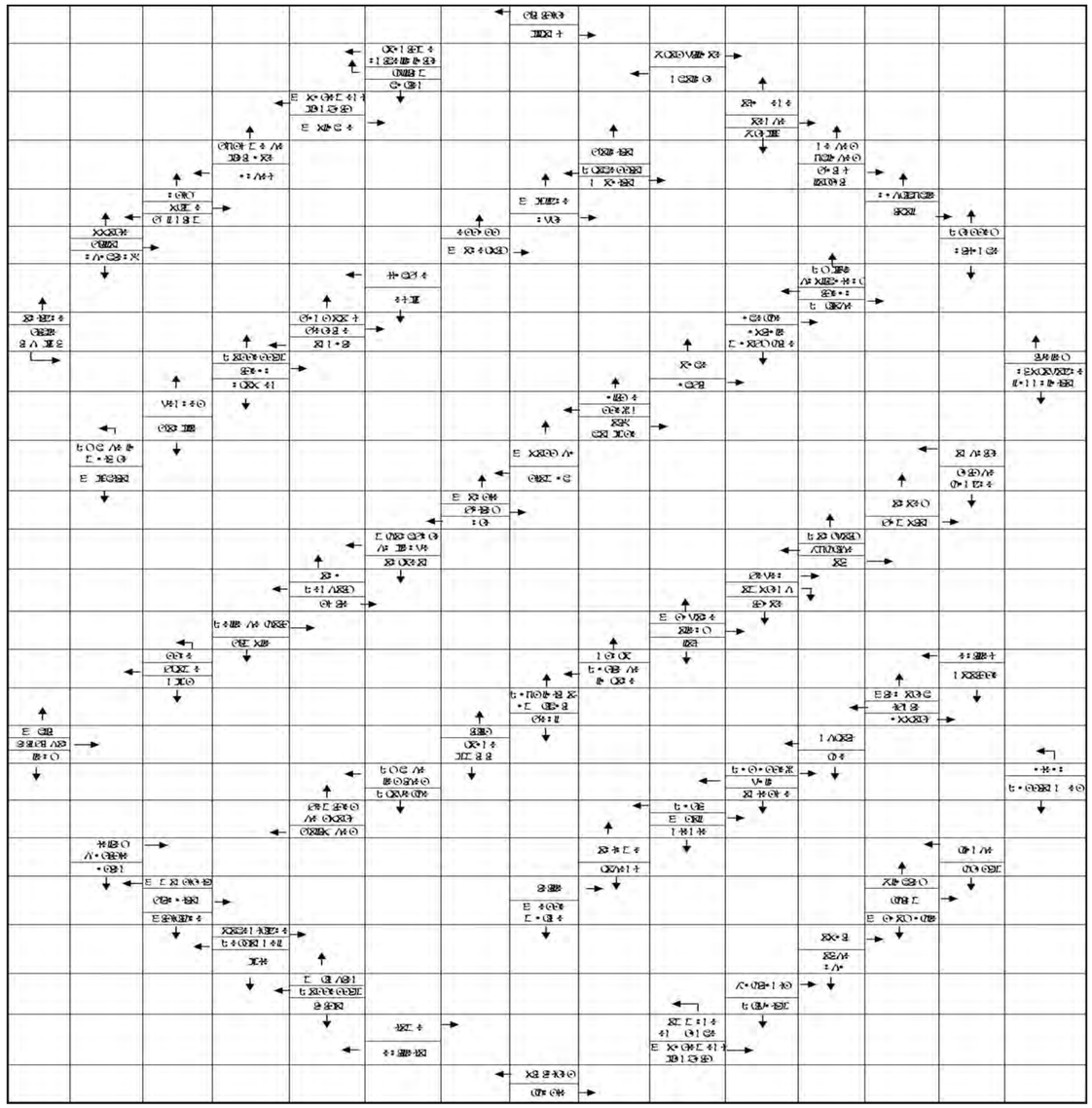

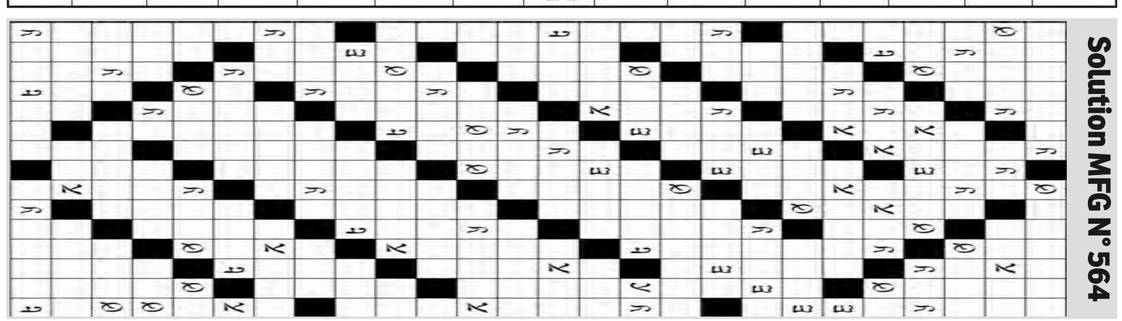

Solution MFG N° 564

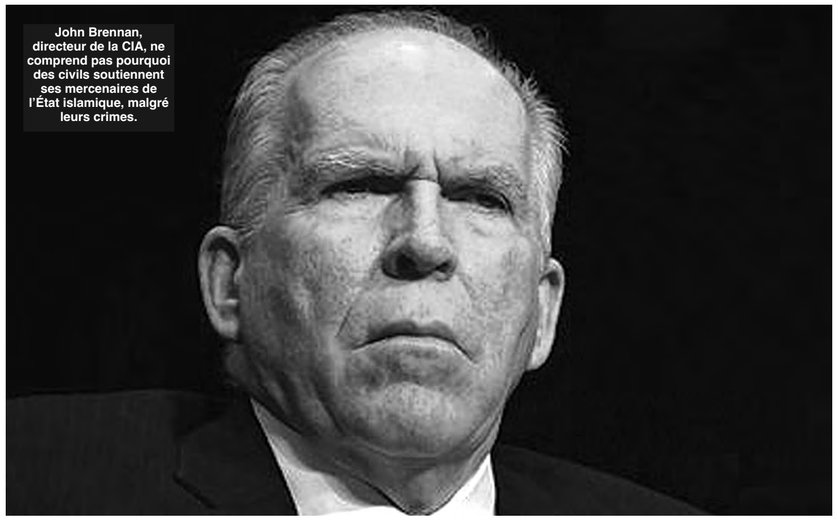

John Brennan, directeur de la CIA, ne comprend pas pourquoi des civils soutiennent ses mercenaires de l'État islamique, malgré leurs crimes.

La CIA dépassée par le soutien de civils à Daesh

Analyse. *Dépassée par le développement foudroyant de l'Émirat islamique qu'elle a elle-même créée, l'Agence centrale de Renseignement (CIA) sera profondément réorganisée. Mais le problème qu'elle rencontre est sans précédent : une rhétorique qu'elle avait imaginée pour signer des communiqués de revendication d'actes terroristes sous faux drapeaux s'est transformée en une puissante idéologie au contact d'une population dont elle ignorait jusqu'à l'existence. Pour Thierry Meyssan, la réforme de la CIA sera inefficace : elle ne lui permettra pas de gérer le cataclysme qu'elle a provoqué au Levant.*

LA CIA est apparue, en novembre dernier, dans l'incapacité d'évaluer la situation en Syrie. Perdue dans ses mensonges, l'Agence ne parvenait plus à identifier les motivations de ses « révolutionnaires ». Pire, elle était incapable de dénombrer les soutiens à la « rébellion » et ceux à la République. Cet échec n'a fait qu'empirer comme l'a montré, fin février 2015, l'effondrement du Mouvement de la Fermeté (Harakat Hazm), l'armée officielle de l'Agence en Syrie [1]. Bien sûr, la vie continue et la CIA a déjà regroupé ses forces au sein d'une nouvelle formation, le Front du Levant (Shamiyat Front). En créant al-Qaïda, puis Daesh, la CIA pensait engager des mercenaires pour réaliser des missions ponctuelles qu'elle ne pouvait pas revendiquer. Elle n'avait jamais envisagé que des civils puissent prendre au sérieux la phraséologie à quatre sous qu'elle avait imaginée pour rédiger des communiqués de revendication. De fait, personne n'a accordé d'importance au charabia d'Oussama Ben Laden selon qui la présence de militaires non-musulmans de l'Otan, lors de « Tempête du désert », sur le territoire saoudien était un sacrilège qui exigeait réparation. Nulle part on ne trouvera dans le Coran de justification de cette malédiction. Les mercenaires d'al-Qaïda n'ont donc eu aucune difficulté à se battre aux côtés de l'Otan en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Il ne semblait pas y avoir de raison de croire qu'il en serait autrement aujourd'hui. Pourtant, lors de la guerre contre la Jamahiriya arabe libyenne, j'avais observé que certains mercenaires d'al-Qaïda semblaient vouloir réellement revenir au mode de vie du VIIe siècle, le « temps du Prophète ». C'était au moins vrai dans l'obscur Émirat islamique gouverné par Abdelkarim Al-Hasadi à Dernaa. Or, il ne s'agissait pas pour eux du VIIe siècle levantin, alors chrétien et ne parlant pas l'arabe, ou même du VIIe siècle français du bon roi Dagobert, mais du VIIe siècle de la péninsule arabique, une société hors du temps, composée selon leCoran de bédouins fourbes et cruels que le Prophète tenta de convertir et d'apaiser.

Par la suite, durant la guerre contre la République arabe syrienne, j'observais que les Syriens qui soutenaient al-Qaïda (et aujourd'hui Daesh), sans mobiles financiers, étaient tous membres de familles très nombreuses dont les femmes n'étaient pas autorisées à contrôler leur fécondité. Le clivage qui s'opérait dans le pays n'avait rien de politique au sens moderne du terme. Désormais, l'idéologie des civils qui soutiennent les jihadistes se résume à ce retour à des origines mythiques, celle des gardiens de chameaux d'Arabie du Moyen-âge. Et la CIA qui l'a provoquée, n'en a pas compris la force et n'en a pas suivi l'expansion.

Il ne s'agit pas ici de « retour de bâton » — Daesh ne s'est pas retourné contre la CIA—. Mais de la transformation d'un groupuscule terroriste en un État et du triomphe d'une rhétorique ridicule parmi certaines populations.

La CIA se trouve face au problème de toutes les administrations. Son mode d'organisation, qui lui permit de nombreuses victoires par le passé dans diverses régions du monde, ne fonctionne plus parce qu'elle n'a pas su s'adapter. Organiser un coup d'État et manipuler des masses pour qu'elles soutiennent une organisation terroriste sont deux choses bien différentes. C'est pourquoi le directeur John Brennan a annoncé une refonte complète de la structure de l'Agence, à l'issue de 4 mois de consultations internes.

Jusqu'ici, il y avait :

• La Direction du Renseignement, chargée d'analyser les données recueillies ;

• La Direction des Opérations, renommée Service clandestin, chargée de l'espionnage humain ;

• La Direction des Sciences et de la technologie, spécialisée dans le traitement des informations scientifiques et techniques

• La Direction du Soutien, chargée de la gestion du personnel, de la fourniture des matériels et du financement.

Le personnel était réparti selon ses compétences : les intellectuels au Renseignement, les baroudeurs aux Opérations, les matheux aux Sciences et les organisateurs au Soutien. Bien sûr, chaque direction s'était aussi adjointe des collaborateurs avec d'autres profils pour pouvoir faire son travail, mais schématiquement chaque direction correspondait à un profil humain particulier.

Les documents révélés par Edward Snowden nous ont appris que la CIA est la plus importante agence de Renseignement au monde avec un budget de 14,7 milliards de dollars en 2013 (soit le double du budget total de la République arabe syrienne). Mais elle n'est pourtant qu'une agence de renseignement parmi les 16 que comptent les États-Unis.

Bref, avec tout cet argent et ces compétences, la CIA était prête à vaincre l'URSS qui s'est effondrée sur elle-même sans son aide il y a plus de 25 ans.

Pour faire progresser l'Agence, John O. Brennan a décidé de généraliser le modèle du Centre contre-terroriste, créé en 1986 au sein de la Direction des Opérations ; un modèle ultra-sophistiqué mis en scène dans la série télévisée 24 heures. Cette unité pluridisciplinaire a fait merveille pour répondre presque instantanément aux questions qu'on lui posait. Elle est capable d'identifier un individu, de le localiser et de l'éliminer en un rien de temps pour la plus grande joie de la Maison-Blanche. Et l'on sait que le président Obama se rend chaque jour dans son bunker sous-terrain pour déterminer les cibles de ses drones et faire assassiner qui il veut, quand il veut et où il veut.

Selon M. Brennan, il s'agit ni plus ni moins que de faire entrer le Renseignement dans l'ère des nouvelles technologies, des ordinateurs et des satellites. L'Agence devrait donc être rapidement restructurée autour de 16 Centres chargés de chaque région du monde et de divers objectifs généraux.

Mais en quoi le modèle du Centre contre-terroriste aurait-il pu comprendre la transformation d'une phraséologie enfantine en une puissante idéologie ?

Le succès de l'Émirat islamique provient d'abord de ses soutiens étatiques, de son armement et de son argent. Mais le soutien dont il bénéficie chez quelques Syriens et certains Irakiens n'a rien à voir ni avec le Coran, ni avec la lutte des classes. C'est la révolte d'un mode de vie en train de disparaître, d'une société violente dominée par les hommes, contre un mode de vie respectueux des femmes et contrôlant les naissances. Cette transformation s'est faite en Europe avec l'exode rural et les deux Guerres Mondiales, sans provoquer de guerres supplémentaires. Elle a été accomplie au début des années 80 par l'Iran de l'imam Khomeiny avec un succès éclatant et s'est progressivement étendue au monde arabe jusqu'à se fracasser sur Daesh ; un conflit qui n'a rien à voir avec la distinction théologique entre chiites et sunnites.

La suite des événements est, elle, prévisible. Comme toujours, les États-uniens pensent que leur problème sera résolu grâce au progrès technique. C'est avec une débauche d'informatique qu'ils vont tenter de comprendre la situation au « Proche-Orient ».

Mais comment les États-Unis, fondés il y a deux siècles, pourraient-ils comprendre le cataclysme qu'ils ont provoqué dans la plus ancienne civilisation du monde ? Comment les États-uniens —des Barbares friqués— et des Bédouins du Golfe pourraient-ils organiser des peuples civilisés depuis six millénaires ? Car c'est le secret du Levant : quantité de peuples différents, ayant leur propre histoire, leur propre langue et leur propre religion, y parlent une même langue vernaculaire et y collaborent ensemble [2]. Les nassériens et les baasistes ont tenté de transformer cette mosaïque en une unique force politique. Ils ont cherché à composer une « Nation arabe » avec des peuples majoritairement non-arabes. Un rêve dont il ne reste aujourd'hui que la « République arabe syrienne ». C'est ce projet politique qui était attaqué par Daesh et cette civilisation qui est aujourd'hui menacée par les civils qui le soutiennent. Tandis que les États mono-ethniques sont faciles à conquérir, ils ont appris avec le temps que leur diversité et leur entremêlement les rend invincibles. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont protégé les survivants d'un ancien monde ; des survivants qui aujourd'hui se révoltent contre eux et les rongent de l'intérieur.

Comment la CIA pouvait-elle anticiper que de jeunes Européens, eux aussi nostalgiques de ces temps anciens, se joindraient par dizaines de milliers à Daesh pour s'opposer à la marche du temps et détruire des œuvres d'art millénaires ?

La défaite israélienne au Liban, en 2006, a montré que quelques citoyens déterminés étaient capables de faire échouer l'armée la plus sophistiquée au monde. L'homme a déjà triomphé des machines. C'est une erreur de croire que le progrès technique est un critère de civilisation, que des ordinateurs permettront de comprendre qui que ce soit, ni même de le dominer. Tout au plus peuvent-ils collecter de grandes quantités d'information, les trier et les synthétiser. La réorganisation de l'Agence va lui permettre de répondre à toutes les questions du jour, mais à aucune sur ce qui se passera demain.

Les États-uniens et les Européens sont incapables d'admettre que des peuples qu'ils ont colonisés ont rattrapé leur retard technique alors qu'eux-mêmes n'ont pas rattrapé leur retard en civilisation. Ils se trouvent confrontés à leurs limites et ne peuvent plus influer sur le cataclysme qu'ils ont involontairement suscité.

Thierry Meyssan

[1] « Dissolution de l'armée de la CIA en Syrie », Réseau Voltaire International, 3 mars 2015

[2] L'arabe est la langue commune au Levant, mais on y parle aussi les différentes langues kurdes, l'araméen, le turc, l'araméen, le syriaque, l'hébreu etc. Presque aucun de ses habitants n'est ethniquement arabe.

Programme Télé

ALGERIE

09h00 : bonjour d'Algérie
09h30 : achwak el madina
10h00 : El Aalam Bayna Yadayk II
10h30 : toqouse et dourouss
11h00 : canal foot
12h00 : journal en français+météo
12h25 : salma
13h40 : nour el fadj
14h30 : mon beau pays
15h50 : alhane wa chabab
16h20 : takder tarbah
16h50 : 52 chrono
18h00 : journal en amazigh
18h25 : achwak el madina
19h00 : journal en français+météo
19h30 : documentaire
20h00 : journal en arabe
20h45 : questions d'actu
22h00 : en haut de l'affiche
23h00 : film alg

TF1

09:25 Au nom de la vérité
09:55 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
10:57 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:10 L'insupportable soupçon
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 UNFORGETTABLE
21:45 Unforgettable
22:35 UNFORGETTABLE
23:20 Unforgettable
00:10 Euro Millions
00:15 Les experts : Manhattan
01:05 Les experts : Manhattan
01:55 Les experts : Manhattan

France 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:10 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, Météo
20:50 LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DU CORPS HUMAIN
22:45 INFRAROUGE
00:00 Concours infracourts
00:05 Infrarouge
01:20 Dans quelle éta-gère...
01:25 Un jour, un destin
02:45 Tout une histoire
03:50 La nuit du léopard
04:15 Dans le secret de...
05:15 Programmes Urti
05:50 Dans quelle éta-gère...

France 3

10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 AU NOM DES FILS
22:25 Météo
22:30 Grand Soir 3
23:10 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL
00:35 Couleurs outremers
01:00 Midi en France
01:55 Midi en France
02:50 Plus belle la vie
03:20 Parlement hebdo

CANAL+

06:20 La semaine des Guignols
06:50 Zapping
06:55 Le before
07:18 Météo
07:20 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Anger management
08:30 Nebraska
10:20 Les yeux jaunes des crocodiles
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 House of cards
15:05 House of cards
16:00 House of cards
16:55 Piégé
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
21:00 ALL IS LOST
22:45 VIOLETTE
01:00 Aimer, boire et chanter
02:45 Surprises
02:50 Basket : Championnat de France Pro A
04:25 La data room

arte

06:10 Paysages d'ici et d'ailleurs
06:45 Vox pop
07:15 Yourope
07:45 Les grandes stations balnéaires
08:30 X:enius
09:00 Le jeûne, une nouvelle thérapie ?
09:55 Les fabuleux bénéfices du système D
11:10 Escapade gourmande
11:40 L'Orient-extrême, de Berlin à Tokyo
12:25 360°-Géo
12:50 X:enius
13:20 Arte Journal
13:35 Parlez-moi de vous
15:00 Lisbonne
15:45 Léonard de Vinci
17:20 X:enius
17:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
18:15 Les rivages de la mer du Nord à vélo
19:00 Au gré des saisons - Printemps
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 EN FRANCE À L'HEURE ALLEMANDE - 1/2
21:40 En France à l'heure allemande - 2/2

M6

07:00 Météo
07:05 Tony & Alberto
07:10 Tony & Alberto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & Co
08:25 Lou
08:40 Les P'tits Diables
08:50 Météo
08:55 M6 Boutique
10:00 Raising hope
10:25 Raising hope
10:50 Drop dead diva
11:45 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:38 Astuces de Chef
13:40 Météo
13:45 Une passion 3 étoiles
15:45 Un orage de printemps
17:25 Les Reines du shopping
18:30 Les Reines du shopping
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 MAISON À VENDRE
22:40 MAISON À VENDRE
00:20 Maison à vendre
02:10 Météo
02:20 M6 Music

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:55 Consomag
09:00 Les maternelles
10:15 Un zoo à Paris
10:55 Colombie sauvage
11:45 La quotidienne
13:00 Manaus, une ville au coeur de la jungle
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Vu sur terre
15:40 Planète des hommes
16:35 Urgences au bout du monde
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 CLIQUEZ, VOUS ÊTES TRAQUÉS
21:45 24 HEURES CHRONO
22:40 C dans l'air
23:50 Entrée libre
00:10 Céréales : pas de bol pour le petit déj
01:00 Dietrich Garbo
01:55 Mirages
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

06:20 Chaplin
06:25 Tortues Ninja
07:20 Slugterra
08:05 Ultimate Spiderman
09:15 Avengers rassemblement
10:25 Il était une fois l'homme
11:20 Shaun le mouton
11:30 Yakari
12:15 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:35 Une saison au zoo
15:10 Un gars, une fille
15:45 Shaun le mouton
15:50 La famille de la jungle
16:45 Ninjago
17:50 Titeuf
18:30 Une saison au zoo 2
20:05 Une saison au zoo 2
20:30 Monte le son, le mag
20:35 Le point quotidien
20:50 MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2014 : 25 ANS DE QUI, DE QUOI ?
22:20 LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LE RETOUR DU ROI
01:25 Monte le son, le mag
01:30 Le point quotidien
01:45 Bons plans
01:50 Monte le son, le live
04:55 Un gars, une fille
05:40 Le chat de Frankenstein
05:50 Zingzillas
06:00 Programmes de nuit

8

07:00 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:30 Navarro
15:00 Navarro
17:00 Le maillon faible
17:50 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:35 D8 le JT
20:50 ADAM RECHERCHE EVE
21:50 PROJET FASHION

W9

12:25 Talent tout neuf
12:30 Une nounou d'enfer
13:00 Une nounou d'enfer
13:25 Une nounou d'enfer
14:55 Une nounou d'enfer
15:15 Une nounou d'enfer
15:45 Une nounou d'enfer
16:15 Une nounou d'enfer
16:40 Un dîner presque parfait
17:40 Un dîner presque parfait
18:50 Les Marseillais en Thaïlande
19:25 Les Marseillais en Thaïlande
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:45 Météo
20:50 SANS LAISSER DE TRACES
22:25 FLIC OU VOYOU
00:40 Météo
00:45 Programmes de nuit

TMC

06:55 TV Achat
08:55 Alerte Cobra
09:50 Un voisin trop charmant
11:35 Alerte Cobra
12:30 Alerte cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
14:20 New York police judiciaire
15:10 New York police judiciaire
16:00 New York police judiciaire
16:55 Monk
17:40 Monk
18:30 Monk
19:35 Alerte Cobra
20:45 TMC Météo
20:50 90' ENQUÊTES
22:25 90' ENQUÊTES
00:05 90' Enquêtes
01:50 Programmes de nuit

NT1

07:00 TV achat
09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 Mariée à tout prix
15:10 Ghost whisperer
15:55 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
17:40 Grey's anatomy
18:40 Grey's anatomy
19:35 Le meilleur relookeur
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
Baby boom
20:50 BABY BOOM
22:05 Baby boom
4 bébés par seconde
23:25 4 BÉBÉS PAR SECONDE
00:30 4 bébés par seconde
01:25 Tous différents
02:15 Tous différents
03:20 Programmes de nuit

gulli

08:25 Rekkit
08:36 Rekkit
08:43 Rekkit
08:50 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
09:15 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
09:40 Spiez - Nouvelle génération
09:50 G ciné
10:05 Spiez - Nouvelle génération
10:30 Spiez - Nouvelle génération
10:55 Wazup
11:10 In ze boîte
11:40 Thomas et ses amis
11:55 Les aventures de Chuck et ses amis
12:07 Les aventures de Chuck et ses amis
12:25 Les puppies, l'agence canine
12:50 Zig et Sharko
13:35 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Total wipe out made in USA
15:00 Xiaolin chronicles : les chroniques Xiaolin
15:25 Xiaolin chronicles : les chroniques Xiaolin
15:45 Xiaolin chronicles : les chroniques Xiaolin
15:55 G ciné
16:00 Wazup
16:15 Magic : famille féérique
16:40 Magic : famille féérique
17:05 Pokemon
17:30 La légende de Chima
18:00 Mes parrains sont magiques
18:40 Fiével et le nouveau monde
20:05 Victorious
20:35 Wazup
20:45 MISSION IMPOSSIBLE
21:40 Mission impossible
22:35 MISSION IMPOSSIBLE
23:30 Les Parent

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE

BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES

****AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT****

N.I.S N°09841001 5001 056

N° : 03/DAL/2015

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour LA REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE COUR DE LA JUSTICE A BOUIRA.

LOT N°05 : VRD, AMENAGENT EXTERIEUR, MUR DE CLOTURE, POSTE TRANSFORMATEUR ET GROUPE ELECTROGENE.

LOT N°09 : ASCENSEUR ET MONTE-CHARGE

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de « LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA », Contre payement de la somme de (1500 DA)

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter pour LA REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE COUR DE LA JUSTICE A BOUIRA.

LOT N°05 : VRD, AMENAGENT EXTERIEUR, MUR DE CLOTURE, POSTE TRANSFORMATEUR ET GROUPE ELECTROGENE.

LOT N°09 : ASCENSEUR ET MONTE-CHARGE.

A ne pas ouvrir et adressée à :

« Monsieur le Directeur de L'administration Locale
de la Wilaya de Bouira »

A) L'offre technique comportera les pièces suivantes :

1) Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux de BTPH. Il s'avère à cet effet nécessaire de joindre une copie du registre de commerce précisant la constitution ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement, le principal lieu d'activité et éventuellement une procuration écrite du signataire de la soumission, pour engager le soumissionnaire.
2) Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie III ou plus activité principal bâtiment ou travaux publique ou hydraulique, (Copie) pour le LOT N° 05.
3) Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II ou plus activité principal bâtiment, (Copie) pour le LOT N° 09 .SPECIALISE DANS L'INSTALLATION DES ASCENSEURS ET MONTE CHARGE
4) Un casier judiciaire en cours de validité (Original)
5) Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier (Original ou copie).
6) Une attestation de mise à jour CNAS (Originale ou copie).
7) Une attestation de mise à jour et CACOBATPH (Originale ou copie).
8) Une attestation de mise à jour CASNOS (Originale ou copie).
9) Le statut de l'entreprise s'il agit d'une société (Copie).
10) Carte d'immatriculation fiscale (Copie).
11) NIS (copie)
12) Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier.
13) Liste du matériel avec cartes grises accompagnée des contrats d'assurance valide pour matériel soumis à immatriculation ou factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou commissaire-priseur à mettre à la disposition du chantier
14) Bilans fiscaux des trois dernières années (Copies 1)
15) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (Copie)
16) La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
17) Déclaration de probité.

B) L'offre financière comportera les pièces suivantes :

1- Lettre de soumission.
2- Bordereaux des prix unitaires.
3- Devis quantitatif et estimatif.
4- Planning de réalisation des travaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

L e jour et l'heure limité de dépôt des offres sont fixés a 15 jours à 11 h00 a compté de la première parution de l'avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 11h00, (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

La Cité **17/03/2015** — **ANEP 313 516**

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (DP).
- Publi-reportage : (02) deux fois le prix de la page ordinaire.

Réchauffement : les 10 points marquants du rapport du GIEC

Climat. *Une compilation de près de 20 000 études et projections scientifiques par plus de 800 chercheurs. Voilà la somme que représente le cinquième rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) qui vient d'être intégralement achevé et s'avère bien plus alarmant que la précédente édition, en 2007.*

Après un premier volet qui concernait l'état des connaissances scientifiques sur le réchauffement, publié fin septembre 2013, et un deuxième sur l'impact et l'adaptation du changement climatique en cours sur les sociétés et écosystèmes, fin mars, la troisième partie a été révélée, dimanche 13 avril, et concerne cette fois les mesures d'atténuation de ce dérèglement climatique. Voici une synthèse en dix points pour s'y retrouver dans ces travaux colossaux, les plus complets sur le sujet.

• Jusqu'à 4,8 °C d'augmentation de la température d'ici à 2100

Les modèles climatiques prévoient, selon quatre scénarios plus ou moins pessimistes, une élévation de la température comprise entre 0,3 °C et 4,8 °C pour la période 2081-2100, par rapport à la moyenne de 1986-2005. La forte incertitude dépend en premier lieu des quantités de gaz à effet de serre qui seront émises dans l'atmosphère ces prochaines décennies.

Pour l'instant, la Terre s'est réchauffée de 0,85 °C depuis l'époque pré-industrielle, et les trois dernières décennies sont « probablement » les plus chaudes qu'a connu l'hémisphère Nord depuis au moins mille quatre cents ans. De 2000 à 2010, décennie qui a vu un retour en force du charbon, les émissions ont augmenté de 2,2 % par an contre 0,4 % en moyenne au cours des trois décennies précédentes. A ce rythme, le seuil des 2 °C supplémentaires, qui est l'objectifinternational réitéré lors des conférences successives des Nations unies sur le climat, sera franchi dès 2030. A l'exception du scénario le plus sobre en émissions carbonées, il est hautement improbable que la hausse des températures soit contenue dans cette limite de 2 °C.

• Un réchauffement d'origine humaine

Les experts du climat estiment désormais «extrêmement probable» – c'est-à-dire, dans le jargon du GIEC, avec une probabilité supérieure à 95 % – que l'élévation de la température terrestre relevée depuis le milieu du XXe siècle est bel et bien le fait de l'accumulation des gaz à effet de serre d'origine humaine.

Cette probabilité était évaluée à 90 % dans le précédent rapport.

• Une hausse du niveau des mers jusqu'à un mètre

L'élévation du niveau de la mer, l'une des conséquences majeures du réchauffement, a été revue à la hausse : les scientifiques tablent désormais sur une augmentation moyenne de 26 cm à 98 cm d'ici à 2100 contre 18 cm à 59 cm dans le rapport 2007. Les climatologues prennent désormais mieux en compte la fonte dans les océans des calottes glacières du Groenland et de l'Antarctique. Entre 1901 et 2010, les océans se sont déjà élevés de 19 cm.

Conséquence : tout au long du siècle, les populations côtières – plusieurs centaines de millions de personnes selon le rapport, dont une grande part en Asie, en Europe ou en Amérique latine – seront soumises à des inondations de plus en plus fréquentes et à une érosion des littoraux en hausse, deux phénomènes aggravés par l'urbanisation massive des bords de mer.

• Des événements climatiques extrêmes plus nombreux

Les experts s'attendent également à ce que le réchauffement climatique provoque des événements météorologiques extrêmes plus intenses, tels que les sécheresses, pluies diluviennes et – cela est encore débattu – des cyclones tropicaux plus fréquents. « Les vagues de chaleur vont très probablement seproduire plus fréquemment et durer plus longtemps, a déclaré le climatologue Thomas Stocker, coprésident du groupe de travail du GIEC.

Avec le réchauffement, nous nous attendons à voir les régions humides recevoir plus de pluies et les régions les plus sèches à en recevoir moins, même s'il va y avoirdes exceptions. »

• Une insécurité alimentaire exacerbée

L'agriculture est en première ligne des impacts du réchauffement – et souffre déjà du changement en cours. Selon le GIEC, les rendements des grandes cultures pourraient perdre en moyenne 2 % par décennie sans réel effort d'adaptation, alors que, pour répondre à la demande mondiale, il faudrait en augmenter la production de 14 % par décennie.

La pêche sera aussi touchée, avec des espèces marines moins nombreuses autour des tropiques et de forts taux d'extinction au niveau local. Enfin, le GIEC évoque des pénuries d'eau en Afrique, en Asie et dans le sud de l'Australie. Conséquence : la sécurité alimentaire en sera affectée et la pauvreté augmentera, particulièrement dans les pays d'Afriqueet d'Amérique du Sud.

• Des problèmes sanitaires en hausse

Corollaire de cette insécurité alimentaire, le GIEC s'attend à une augmentation des problèmes de santé dans de nombreuses régions, spécialement les pays en développement (accroissement des vagues de chaleur intense, mauvaise nutritionou encore maladies liées à la contamination de l'eau et de la nourriture). Le texte évoque notamment pour l'Afrique une modification de la géographie des maladies due aux changements du régime des pluies et des températures.

• Des risques accrus d'extinction des espèces

Ces risques concernent « une large partie » des espèces terrestres et marines, dont de nombreuses « ne seront pas capables de se déplacer suffisamment rapidement pour trouver des climats plus adaptés » au cours des changements climatiques. Des écosystèmes marins cruciaux, comme ceux des pôles et les barrières de corail, sont déjà particulièrement exposés avec l'acidification des océans. Une hausse de la mortalité des arbres pourrait survenir dans de nombreuses régions, alors que l'un des enjeux de la lutte contre le réchauffement passe par la reforestation.

• Plus de conflits et de rivalités

Le GIEC table sur une augmentation des déplacements de population et des « risques de conflits violents » avec « une aggravation des facteurs classiques que sont la pauvreté et les chocs économiques ». Des rivalités risquent de survenirentre les populations ou les Etats autour de ressources plus rares, comme l'eau ou les stocks de poissons, ou de nouvelles opportunités générées par la fonte des glaces – comme c'est déjà le cas avec la disparition de l'Arctique et l'accès à ses nombreuses (et supposées) ressources en poissons, hydrocarbures et minerais.

• Un coût économique de l'inaction élevé

Comme en 2007, les experts mettent en garde contre le coût économique de l'inaction. Toutes les études le confirment : plus les gouvernements tardent, plus la charge sera lourde pour les générations futures. Une augmentation de la température mondiale de 2 °C pourrait ainsi entraîner une perte d'entre 0,2 % et 2 % des revenus annuels mondiaux. Pour autant, les travaux de modélisation réalisés depuis sept ans et compilés par le GIEC n'ont pas produit d'évaluations solides « des coûts et des bénéfices » de la lutte contre le changement climatique. Les seuls chiffres mis en avant par le troisième volet du rapport tablent sur une croissance économique en baisse de 0,06 % sur une croissance anticipée de 1,6 % à 3 % par an d'ici 2100. Les effets sur l'emploi sont eux aussi très mal cernés.

• Un modèle énergétique à revoir

Limiter d'ici la fin du siècle la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à 450 partie par million (ppm) – valeur associée par les scientifiques à un réchauffement de 2 °C – suppose de réduire les émissions mondiales entre 40 % et 70 % d'ici 2050 et de les ramener à un niveau « proche de zéro » d'ici à 2100.

Pour y parvenir, des changements d'approche doivent intervenir dans tous les secteurs dont, en premier lieu, celui de l'énergie – qui représente 35 % des émissions, devant l'agriculture et la forêt (24 %), l'industrie (21 %), les transports(14 %) et le bâtiment (6 %). Pour cela, prônent les experts du GIEC, le recours aux énergies peu carbonées (renouvelables, nucléaire) va devoir tripler voirequadrupler d'ici 2050, l'efficacité énergétique des bâtiments doit être améliorée, sans oublier le développement des techniques de captage et de stockage du CO2.

L'instauration de normes d'émissions plus contraignantes, la mis en place de taxes fondées sur les émissions (taxe carbone) et de marchés du carbone, la réduction des subventions aux énergies fossiles sont d'autres leviers possibles.

Festival du conte : *une vingtaine de participants au 9ème RDV interculturel d'Oran*

Une vingtaine de conteurs d'Algérie et de l'étranger prendront part à la 9ème édition du festival interculturel du conte qui s'ouvrira lundi à Oran, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Cette manifestation sera animée par des conteurs d'Algérie, à l'instar de Djamila Hamitou, Sadek Mahi, Sadek El Kébir et de Tunisie, d'Egypte, de France, d'Italie, de Suisse et du Congo, a indiqué la présidente de l'association.
Le Petit lecteur pour la promotion de la lecture chez les enfants, lors d'un point de presse. Cette édition, placée sous le thème "Une paix contée dès l'enfance" vise à mettre en exergue le rôle du conte dans la diffusion des valeurs de la paix et de la tolérance entre les peuples. Elle vise également à dénoncer la violence sous toutes ses formes, notamment en cette période particulière que traversent certaines parties du monde, a précisé Mme Zoubida Kouti.
Le festival, devant s'étaler jusqu'au 21 mars courant, a pour but de faire découvrir au public des valeurs portées par le conte inspiré du terroir populaire ou dans des classiques comme "Les mille et une nuits", "Kalila oua Dimna" ou les contes africains et méditerranéens. Les conteurs présenteront des œuvres inspirées du vécu quotidien dans plusieurs langues, en arabe, en tamazight, en français, en italien et en espagnol. La nouveauté de cette édition est la tenue d'un atelier "Un conte en couleurs". Le but étant de traduire un conte en un tableau d'art, tâche à laquelle s'associeront le conteur suisse Pierre Roza et l'artiste peintre algérienne Fouzia Menaouar.
Cette activité est initiée par l'association d'arts plastiques Civ-£il d'Oran. Par ailleurs, des spectacles seront réservés aux femmes et suivront des histoires sur la condition féminine, la vie quotidienne de cette frange de la société, ses souffrances, ses peurs et ses hantises.
Le festival se déroulera dans une trentaine d'espaces, dont des centres culturels, le théâtre régional Abdelkader Alloula, des établissements scolaires, le parc Ibn Badis de Hai (quartier) Sidi Houari et le théâtre de Sidi Bel Abbès, où seront donnés des spectacles aussi bien pour enfants que pour les adultes.

Infrastructure : *les travaux de réhabilitation du théâtre régional de Skikda lancés*

Les travaux de réhabilitation et d'équipement du théâtre régional de Skikda ont été lancés en début du mois de mars, a indiqué dimanche de directeur de la Culture, Abdelali Koudid à l'APS. Cette opération vise à rendre ce théâtre régional conforme aux normes internationales, a souligné la même source, faisant également part de l'impact de ce projet dans la préservation de cette construction ancienne, relatant un pan de l'histoire de cette ville. La première phase du chantier de restauration portera sur des travaux d'aménagement et de renforcement de la structure (réhabilitation du toit et mise à niveau des éléments artistiques et d'ornement de ce monument historique classé), a ajouté la même source. La seconde étape du chantier sera consacrée au revêtement de la plateforme, le remplacement des sièges, la modernisation de la salle de spectacle et l'installation de la climatisation centrale et des équipements techniques de sonorisation et d'éclairage, a encore souligné M. Koudid. La réhabilitation du théâtre, pour un coût de 130 millions DA, prendra en considération la nature de l'édifice, considéré comme le premier monument historique du genre classé à l'échelle nationale, a indiqué la même source, faisant part des valeurs artistiques que recèle ce théâtre sur les plans architectural, et de décor notamment. La restauration de ce théâtre devra être achevée au "deuxième trimestre de l'année 2016", a affirmé le responsable, précisant que les travaux ont été confiés à un groupement spécialisé.
S'étendant sur une surface de 1.000 mètres carrés (m2), le théâtre a été lancé en construction en 1912 par l'architecte Charles Mont-talent et les travaux ont été interrompus pendant la première guerre mondiale, a indiqué la même source, rappelant que cette structure de 500 places avait été inaugurée le 19 janvier 1932. Ce théâtre a été construit sur le site qui abritait l'ancien théâtre de Philippeville (ancienne appellation de Skikda) et qui avait été détruit par un incendie, a-t-on encore rappelé.

Café téméraire avec Chawki Amari

Café littéraire. *Chacun a pris son âne pour aller à la rencontre de Chawki Amari , l'invité du rendez-vous des lettrés à Bejaïa, sa wilaya d'origine, pour débattre de son dernier livre « l'âne mort », édité par Barzakh en 2014.*

Par Mhamed Hassani

Mais comme la métamorphose de Lucius en « âne d'or » dans le roman éponyme d'Apulée de Madaure ou Afoulay de M'Daourouche, du côté de Souk-Ahras, les Chawki qui se cachaient derrière Amari, se sont donné rendez-vous à Bgayet, plus exactement au TRB, pour prendre un café téméraire en compagnie de sa famille de naissance.
Il faut dire qu'il n'a pas choisi de se faire accompagner par Chawki le chroniqueur ou Chawki le romancier ou le caricaturiste, l'illustrateur ou le cinéaste, encore moins le géologue. Il est venu en famille et comme Amari est un bon chef de famille, il les a alignés sans distinction aucune, sur les planches du théâtre régional de Bejaïa : au bon public bougiote, sage et discipliné, de choisir son interlocuteur.
D'ailleurs, Amari l'a déclaré d'entrée de jeu. Qu'on en juge par ces quelques morceaux choisis:
« Sachant que la littérature ne fonctionne pas chez nous, que personne ou pas plus de 10% n'a lu mon roman, ce «hmar meyet » que j'ai poussé d'Alger jusque dans mes montagnes natales, je sais que vous allez me poser toutes les questions politico-philosophiques, mais aucune sur mon livre, alors je vous laisse le soin de me déclarer la guerre. Même si l'animateur est gêné, je dirai tout, même la soirée bien arrosée que l'on m'a fait passer au risque de me faire rater ma chronique de demain. D'ailleurs, vous avez raison, pourquoi lire mon roman ? À moins d'être un âne, et je suppose que dans la salle, vous avez compris qui sont les ânes. Mais bien sûr, les gens du DRS qui cherche midi à 14h pour vous inculper de tous les maux de l'Algérie, ce pays qu'ils sont les seuls à aimer!
Non, cette histoire d'âne mort est très sérieuse, c'est même une fiction réelle que j'ai expérimentée. Un âne mort pèse plus lourd qu'un âne vivant ! Ditesmoi pourquoi et je ne saurais vous répondre. Essayez de faire bouger un âne mort, trop lourd, mais un âne vivant si, malgré sa résistance, il bouge ! Alors qu'on ne me dise pas que je fais allusion au pouvoir en place ! Ah non ! C'est une histoire sérieuse qui a démarré avec le premier romancier du monde qui est de ma famille. Cet Apulée, qu'on appelle Afoulay dans la famille, était un brillant touche-à-tout, comme moi, oui depuis ces temps romains où l'âne d'or est né d'une métamorphose fictionnelle sous l'influence d'un cerveau amazigh qui transcrivait ses élucubrations en latin pour que sa famille ne le comprenne pas ! Vous vous imaginez raconter cette histoire en amazigh au coin d'un kanoune ? H'chouma, non ? Aghyul hacha-k nig Ikanoun ? Vous risquez d'être exilé, excommunié, mais en latin ça passe ! Eh bien c'est ce que j'ai fait moi aussi, aujourd'hui.
Je parle kabyle et même arabe derdja, mais j'écris en français ! Parce que peut-être, mes premières lectures romanesques se sont faites en français comme Apulée a sûrement lu des textes en latin ! Imaginez depuis ce temps le chemin parcouru par l'âne, cet illustre animal, le plus intelligent d'ailleurs ! N'est-ce pas qu'il a contribué à bâtir la civilisation kabyle dans les montagnes et même la casbah d'Alger ? Malheureusement, lors de mes dernières pérégrinations à travers la Kabylie, à la recherche du dernier âne que je voulais racheter comme on rachèterait le dernier esclave pour lui rendre sa dignité, je suis arrivé un peu en retard, à cause de l'autre âne mort qui encombrait les autoroutes. Je suis arrivé au moment où son propriétaire le basculait du haut d'un ravin parce qu'il était trop vieux et devenait une charge ! Et puis, il avait une patte cassée, se justifia le propriétaire pour se consoler de l'affaire qu'il venait de rater ! Quelle malchance ! Je devais vous faire la démonstration de l'âne vivant qui est plus léger que l'âne mort qui encombre toutes les autoroutes et nous empêche de sauver le dernier âne de Kabylie ! Ne me dites pas que je parle encore du pouvoir en place ou de la méchanceté des Kabyles qui battent les ânes et même leur femme !
Bon, mon histoire d'âne mort ne veut pas avancer, alors d'autres questions qui vous intéressent ?
La dernière fois, on m'a invité à un café maure pour ne pas dire vivant, dans un village de haute tenue. On m'aime bien dans les hauteurs, je ne sais pas pourquoi, alors la salle était pleine d'hommes et les femmes au foyer. On m'a posé trois questions et la salle s'est vidée !
La première : Y a-t-il infiltration du DRS parmi les journalistes ? J'ai répondu sûrement!
La seconde : Est-ce que vous les connaissez ? Non, mais j'en soupçonne quelques-uns !
La troisième : Vous pouvez nous donner des noms ? Je ne peux pas, je ne suis pas sûr !
Alors, ils se levèrent, quittèrent la salle, convaincus que j'étais un élément du DRS !
Alors des questions de ce genre ? ».
Le public déborda dans ce sens, religion, amazighité, opposition, égalité des sexes… reléguant tous les Chawki en arrière pour que Amari le chef de tribu élu par le public puisse exprimer le mal vivre de tous les Algériens !
Alors, le public aura droit à des fatwas amariennes telles que (j'en rajoute peut-être un peu ?):
- Si le sens interdit existait dans le coran, il ne serait jamais violé ;
-Si Apulée avait écrit son roman en tamazight, on n'aurait jamais été colonisé autant de fois ;
-Si on a battu nos femmes depuis tellement longtemps, pourquoi s'arrêter maintenant !?
-Le Bon Dieu ne peut pas être méchant au point de nous envoyer rôtir en enfer quels que soient nos pêchés !
-Enfin, il conseille à son public d'acheter l'âne mort qu'il est venu leur refiler (pas celui qu'on a fait tomber de la falaise). Achetez-le, vous n'êtes pas obligé de le lire !
De l'avis du public, Amari et toute sa tribu Chawki, est d'utilité publique et un géologue compétent, ne serait-ce que pour seulement avoir trouvé une inspiration bien de chez nous : rak tebbaâ hmar meyyet ya kho!(t'es en train de pousser un âne mort !).
Et n'allez pas répéter qu'il critique le pouvoir en place ! Puisque tout dépend de la place où vous êtes : âne ou pousseur ?
Notre Chawki chroniqueur a bossé pour le Chawki romancier, Amari gère bien sa tribu. La chaine des lecteurs potentiels pour acheter « l'âne mort » aurait sûrement concurrencé « l'âne d'or », et Apulée aurait-il demandé une dédicace à l'auteur d'aujourd'hui ?

Combien de siècles se sont écoulés pour que « l'âne d'or » meure dans la capitale de l'Algérie d'aujourd'hui ? Mort en passant d'une langue à une autre sans transiter ne serait-ce qu'une fois par la langue des autochtones !
Maintenant que j'ai fini ce papier, je vais me mettre à lire « l'Ane mort » et revisiter « l'Âne d'or » ! Tout ce retard, parce qu'il m'a fallu trouver l'astuce pour le lire gratuitement, c'est fait. Une question qui pèse lourd d'après « l'Âne mort ». Bonne lecture, même si au début, vous serez obligé de pousser un peu. Vous savez un âne mort…

M H

Apulée né vers 125 à Madaure, aujourd'hui M'Daourouche, près de Souk-Ahras, en Algérie, est un brillant touche-à-tout (musique, astronomie, médecine). Ilest le premier romancier au monde et premier auteur algérien.

Revisiter l'histoire à travers le prisme du 7ème art

Cinéma. Trois spécialistes du cinéma, Ahmed Bejaoui, Mohamed Bensalah et Si Hachemi Assad, ont souligné, dimanche à Oran, la nécessité de "revisiter l'histoire à travers le prisme du 7ème art".
Au cours d'une journée d'étude sur le cinéma national intitulée "Mémoire et cinéma en Algérie", les trois conférenciers se sont intéressés sous des angles différents la problématique du 7ème art national, son évolution historique, sa situation actuelle et ses perspectives.
L'universitaire, critique et cinéaste Ahmed Bejaoui, dans sa conférence intitulée "Regards et lectures critiques sur le cinéma algérien depuis l'indépendance" est remonté aux sources du cinéma algérien, rappelant qu'en 1935, deux documentaires ont été tournés par Tahar Hannache. Le premier film algérien a été tourné en 1954. Il s'agit du "Le plongeur du désert" de Djamel Hannache, assisté de Djamel Chanderli. Il a été censuré par l'admnistration française.
Avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, le cinéma a été utilisé comme un art et une arme pour porter haut la voix et l'image de l'Algérie combattante. "La guerre a été gagnée par l'intelligence. Le cinéma algérien est né dans le maquis", souligne Ahmed Bedjaoui, relevant la production de films comme "Les fusils de la liberté" et "Yasmina".
"Il y eu en tout cinq courts métrages qui ont été diffusés dans les télévisions américaines et ont fait des dégâts du côté français, contribuant à mieux faire connaître la cause algérienne", a-t-il estimé.
Concernant la situation actuelle du 7ème art, le conférencier a déploré que tout ce qui a été fait depuis l'indépendance "a été défait et on ne retrouve plus le fil d'Ariane". Pour lui, "ce ne sont pas les films qui font le cinéma, mais c'est le cinéma qui fait les films".
De son côté, Mohamed Bensalah a dans sa conférence "Discours historiques, discours cinématographiques", a examiné les articulations entre les deux discours.
"Tout le monde ne reçoit pas les films de la même manière, d'où des décryptages différents", a-t-il précisé, soulignant qu'il y a plusieurs aspects dans la lecture critique d'un événement historique, dont le cinéma, et le décryptage passe par le contexte de production.
Le conférencier a relevé le cas des occultations des faits avérés par les colonialistes durant la guerre d'Algérie, celle du Vietnam et, aujourd'hui, les conflits du Moyen Orient, parlant dans ce cas précis de "silence assourdissant".
Concernant le cinéma algérien, il dira que celui-ci "réapparait, aujourd'hui, à travers certains films qui rappellent que les blessures ne sont pas encore cicatrisées", soulignant qu'il faut "revisiter l'histoire à travers le prisme du cinéma".
Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité, auteur et cinéaste, a parlé de son ouvrage et de son film consacrés à Mohand Idir Aït Amrane, un défenseur de l'amazighité et homme engagé dans la lutte pour la libération du pays. "Parler de cet homme, c'est parler de l'histoire contemporaine de l'Algérie", a-t-il estimé. Pour le conférencier, "la problématique de la mémoire doit être prise en charge par les chercheurs mais aussi par les cinéastes".
Par ailleurs, outre le volet conférence, les organisateurs ont mis sur pied une séance vente-dédicace des ouvrages d'Ahmed Bejaoui "Cinéma et guerre de libération nationale" et de Si El Hachemi Assad "Idir Aït Amarane : l'itinéraire d'un homme de culture".
Des extraits du film consacré à Idir Aït Amrane ont été projetés à l'intention de l'assistance ainsi qu'un entretien avec le défunt cinéaste, ami de l'Algérie, René Vauthier, réalisé par le vidéaste Hadj Fitas.
Cette journée d'étude a été organisée par l'Unité de Recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, la Littérature et les Arts relevant du CRASC d'Oran et le centre des études maghrébines en Algérie (CEMA).

Les RDV des arts et de la culture

Complexe culturel Abdelouaheb-Salim (Chenoua, Tipasa)
Mardi 17 mars à 14h : rencontre poétique avec Faïza Melikchi, Zineb Melizi et Zohra Nedri.
Jusqu'au 31 mars : Exposition collective d'arts plastique à l' occasion de la Journée internationale de la femme.

Espace des activités culturelLEs Mentouri (Rue Bachir-Mentouri, Alger)
Jusqu'au 31 mars : L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec Dzaïr Cast, organise une exposition collection de voitures en miniature présenté par M. Oussaïd Mohamed.

Salle la Coupole d'Alger
Vendredi 20 mars à 18h : Wellcom Advertising organise un concert de Gnawa Diffusion. 1re partie : R-One. Accès simple : 1500 DA.
Points de vente : Crystal Lounge Hilton (à partir de 18h), Niel's, Piccadilly The British Island, Galaxy Sidi Yahia, L'Empreinte Restaurant Garidi 1, Centre commercial de Bab-Ezzouar, Magasin d'instruments de musique Birkhadem, Club 54 Audin.

Méridien d'Oran
Vendredi 27 mars : Wellcom Advertising organise un concert de Gnawa Diffusion. 1re partie : D.J. Boulaone. Accès simple : 1500 DA.
Points de vente : Duplexe Centre-Ville. Le Méridien.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 28 mars : Exposition collective de peinture «Portraits de femmes algériennes», à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

Villa Abdeltif (El-Hamma, Alger)
Jusqu'au 20 mars : Exposition de photographies «Révéler l'étoffe» de Maya-Inès Touam.

Galerie Sacré-Art (126, rue Didouche-Mourad, Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 26 mars : Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)
Jusqu'au 21 mars: projection du film Yema de Djamila Sahraoui, à raison de 3 séances par jour : 14h, 17h, 20h. Sauf le 12 mars à raison d'une séance à 14h.

Aïda Gallery (Villa 132, Hey-El-Bina, Dely-Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 21 mars : Exposition de peinture «Au fil des portes...» de Sofiane Dey.

TNA Gallery (Rue Bouzrina, ex- rue de la Lyre, Casbah, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de mars : Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellal Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Espace de loisirs et de détente pour enfants kidzland (chéraga, Alger)
Chaque jour : spectacles d'attractions pour les enfants de 3 à 12 ans.

Quatre questions sur l'avenir de Facebook

Réseaux sociaux. *Facebook a une nouvelle fois dépassé toutes les attentes. Le réseau social de Mark Zuckerberg a publié, mercredi 23 avril, des résultats meilleurs que prévu au premier trimestre, avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars (1,81 milliard d'euros), en hausse de 72 % sur un an. Le bénéfice net est multiplié par trois, à 642 millions de dollars. Les recettes publicitaires ont bondi de 82 % sur un an, à 2,27 milliards de dollars.*

Le réseau social par excellence, dont la longévité fait pâlir d'envie tous les autres, et qui est une des seules pépites de la Silicon Valley à être aujourd'hui rentable, vit pourtant une crise d'adolescence dont les médias se sont fait l'écho ces derniers mois. Une mue rendue nécessaire par le vieillissement des membres deFacebook, ainsi que par la multiplication des sites et applications concurrents.

The « Social Network », pour quoi faire ?

Lors de l'annonce des trimestriels, un indicateur a été particulièrement scruté, et ce d'autant plus que l'utilisateur moyen de Facebook est de moins en moins un adolescent, et de plus en plus un quadra dynamique et connecté : le taux d'engagement des membres. Facebook revendique pour le premier trimestre 1,23 milliard d'utilisateurs actifs mensuellement, dont 1,01 milliard consultent le site àpartir d'un mobile.

Le nombre d'utilisateurs quotidiens augmente, passant de 61,5 % des inscrits au dernier trimestre 2013 à 65,2 % au premier trimestre 2014. Ce chiffre est important, explique Brian Blau, analyste au sein du cabinet Gartner, « car il montre comment les utilisateurs répondent aux évolutions du produit : c'est un bon indicateur de leur satisfaction».

Mais la lassitude semble s'installer par rapport aux fonctionnalités de base du site :newsfeed, partage de photos personnelles, petits mots déposés sur lestimelines...

Pour une part croissante d'utilisateurs, Facebook semble être devenu une simple plateforme de distribution de contenus (et donc de publicité), médiatiques et commerciaux. Facebook l'a lui même bien compris, et a lancé en janvier l'application Paper, un agrégateur de contenus aspirés sur des médias etblogs partenaires, personnalisables grâce à des catégories, et insérés dans une application reliée à Facebook et qui peut aisément la remplacer. Malgré son design irréprochable – très « iOS-friendly » –, la richesse de ses contenus et des critiques élogieuses à sa sortie, l'application n'a pas convaincu : elle est rapidement sortie du top 100 des applications gratuites les plus téléchargées sur l'Appstore.

Quel avenir pour les applications tierces ?

Aucune précision n'a été donnée, à l'occasion des trimestriels, sur les perspectives de revenus que Facebook espère tirer du réseau de partage de photos Instagram, acheté à l'été 2012 pour la somme, déjà très élevée, d'un peu moins d'un milliard de dollars. Une bagatelle comparée au prix payé pour mettre la main sur WhatsApp et ses 500 millions d'utilisateurs actifs : 19 milliards de dollars. Or, là non plus, rien n'a été dit sur les retombées attendues de ce coûteux achat. Car WhatsApp, malgré sa popularité, ne rapporte a priori pas grand-chose (20 millions de dollars de chiffre d'affaires en 2013, selon des estimations parues dans la presse) : ses membres paient l'abonnement moins d'un dollar par an et l'application est garantie 100 % sans publicité. Il apparaît clair, lorsqu'on regarde la courbe de croissance de WhatsApp, que la firme de Palo Alto l'a acheté pour s'assurer un réservoir de membres actifs en plein essor. Sauf que, de son côté, Facebook est en train d'obliger ses utilisateurs à télécharger l'application Messenger pour communiquer avec ses amis.

Les deux applications risquent de vite se cannibaliser l'une l'autre. Peu importe, estime le chef d'entreprise en sweat à capuche dans un entretien auNew York Times, «sur mobile, les gens veulent des choses différentes. La facilité d'accès est très importante.

De même qu'avoir la possibilité d'avoir le contrôle des notifications sur différents éléments. (...) Ce que nous faisons avec nos équipes du Creativity Labs (qui a développé le projet Paper), c'est, fondamentalement, dedécouper notre grosse application bleue.»

La pub sur mobile fonctionne-t-elle vraiment ?

C'était un chiffre très attendu par les observateurs, qui craignaient une possible baisse saisonnière, mais au final, la part de la publicité sur mobile ne cesse d'augmenter dans le chiffre d'affaires du site. Elle est passée de 53 % au dernier trimestre 2013 à 59 % au premier trimestre de l'année en cours, preuve que la stratégie consistant à prendre le virage des smartphones et des tablettes, mise en œuvre en 2011 par Mark Zuckerberg et sa numéro deux, Sheryl Sandberg, porte ses fruits. Pour les analystes du cabinet Trefis, les chiffres de la publicité dénotent des fondamentaux solides pour le réseau, notamment « l'attractivité de sa plateforme pour les usages marketing et commerciaux ».

Sauf que... la publicité sur mobile n'a pour l'instant qu'une efficacité toute relative. Une étude de Forrester sur le sujet, publiée le 23 avril, montre que les publicités mobiles sont encore mal acceptées par les utilisateurs et perçues comme « interrompant leur activité et pas forcément pertinentes ». Du coup, le prix de la publicité sur mobile est plutôt orienté à la baisse. La segmentation et la personnalisation des annonces, deux choses que l'utilisation des smartphones peut contribuer à développer, de par son rôle de collecteur de données, devraient dynamiser ce type de publicité à plus ou moins long terme. «Le modèle économique de la publicité sur mobile est certes encore à trouver, confirme Axel Droin, senior manager au cabinet Eleven, car on ne sait pascapturer une audience sur mobile, mais il est certain que, quand ça marchera vraiment bien, Facebook sera le mieux placé pour en tirer les fruits. »

Une licence bancaire, des drones, de la 3D... quelle cohérence ?

Offrir deux milliards de dollars pour Oculus et sa technologie prometteuse de casque 3D, planchant sur des drones à usage commercial pour un projet d'Internet sans frontière, demander une licence bancaire en Irlande pour éventuellement proposer des services de transfert d'argent à ses membres... L'investisseur lambda a de quoi rester perplexe face à la stratégie du réseau. Les acquisitions et autres annonces sont régulièrement qualifiées de « mouvement de panique » de la part de Facebook, qui ne saurait plus quoi faire pour « restercool », selon ses détracteurs.

Plus simplement, la réalité de la concurrence entre réseaux et la rapidité d'évolution des usages forcent l'entreprise à diversifier ses sources de revenus, au risque de perdre en lisibilité.

Les Google Glass interdites dans les cinémas anglais

Voici encore que la lutte contre le piratage qui fait parler d'elle de la façon la plus stupide possible. En Angleterre, les Google Glass vont être interdites dans les cinémas. La raison est évidente : c'est tout simplement pour empêcher l'enregistrement des films. Bon, tout d'abord, ce qu'il faut savoir, c'est que la durée de l'enregistrement maximum dans une qualité appropriée ne permet pas vraiment la création d'un fichier qui dure le temps d'un film. Pour le pirate aux lunettes, il faudrait switcher de lunettes, en avoir au moins quatre pour un film de deux heures et coller les morceaux du film. Ce n'est évidemment pas infaisable mais c'est complexe. Et un peu chéro.

La première anomalie de cette décision, c'est que les Google Glass peuvent être aussi des verres correcteurs. Les porteurs de cet accessoire qui en profitent pour palier à leurs problèmes de visions sont tout simplement invités à porter des lunettes traditionnelles.

Mais une fois de plus, on s'aperçoit que les industries qui défendent bec et ongles le cinéma ou la musique sont encore en train de louper une opportunité. Le premier exemple qui me vienne à l'esprit, ça aurait été la possibilité d'inclure des sous-titres à un film quand on se trouve dans un pays dont on ne parle pas la langue.

Les Google Glass auraient pu aussi permettre d'afficher quelques infos supplémentaires avec un système de filtres pour vivre une expérience totalement inédite ailleurs qu'au cinéma, en poussant les spectateurs à aller voir plusieurs fois le même film pour voir tous les filtres. Un système de pop-up pourrait délivrer des anecdotes de making-of, le nom des compositeurs de certaines musiques. Pour un film tel que Warcraft, par exemple, on aurait pu voir furtivement apparaitre les lieux tels qu'ils apparaissent dans le jeu. Visiblement, rien ne changera jamais du côté de la lutte contre le piratage, toujours aussi aveugle et peu encline à saisir des opportunités réelles.

Cahier culturel

Café téméraire avec Chawki Amari

Café littéraire. *Chacun a pris son âne pour aller à la rencontre de Chawki Amari , l'invité du rendez-vous des lettrés à Bejaïa, sa wilaya d'origine, pour débattre de son dernier livre « l'âne mort », édité par Barzakh en 2014.*

Lire en pages 12 et 13

Francis Cabrel revient en grâce avec «Partis pour rester»

Retour. Le chanteur français a pris son temps pour écrire et composer son nouvel album, attendu dans les bacs pour fin avril. En attendant, le premier extrait met clairement l'eau à la bouche.

Un septennat d'absence. Francis Cabrel revient en 2015 avec son 13e album studio, après une parenthèse consacrée à l'œuvre de Bob Dylan. Premier extrait du disque intitulé "In extremis" : la ballade "Partis pour rester", qui évoque le poids des années et l'approche de la fin de vie.

«On va viser l'éternité»

Un texte plus sensible que jamais sur une mélodie plutôt légère. "On croyait faire du surplace, on s'en est donné de la peine. On se dépense, on se démène, et même sous les pas d'une reine, la grande aiguille se déplace, entonne-t-il. On va viser l'éternité, on est tellement bien ici, on va faire comme si on était partis pour rester."

Très occupé par le deuxième volet du "Soldat Rose", Francis Cabrel a longtemps repoussé ce retour qu'il a peaufiné le plus possible, fidèle à sa réputation. "Je suis resté bloqué sur six chansons pendant deux ans, explique le chanteur dans une interview accordée au Parisien. Cet album a été douloureux à accoucher. J'ai vraiment cru ne jamais y arriver. J'ai encore des musiques en stock, ce sont toujours les paroles qui posent problème." Mieux vaut tard que jamais !

œuvre artistique: *«Yasmine El Djazaïr», une opérette pour marquer la fête de la victoire*

Une opérette intitulée "Yasmine El Djazaïr" est en préparation à Mostaganem pour être présentée, lors d'une générale ce 19 mars, pour marquer la fête de la victoire, a-t-on appris dimanche de la directrice de la culture de la wilaya.

Cette oeuvre artistique, la première du genre à être initiée dans la wilaya de Mostaganem, est mise en scène par Tafer Benyoucef alors que le décor est signé par Noun Moussa. L'opérette devra réunir 20 danseurs et danseuses du ballet national ainsi que des musiciens locaux, a indiqué Fatéma Bekkara.

L'opérette d'une durée de 70 minutes met en exergue les différentes étapes traversées par l'Algérie depuis le recouvrement de l'indépendance nationale à ce jour.

La "générale" de ce spectacle sera donnée à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", le 19 mars prochain, à l'occasion de la célébration de la journée de la victoire.

D'autres représentations de "Yasmine El Djazaïr" seront programmées à Mostaganem avant le début d'une tournée à travers différentes wilayas du pays, indique-t-on de même source.

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0540 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi. Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée. Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi. Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi. Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable. Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine. Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi. Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux. Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine. Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs. Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence. Tél : 0554 04 86 99

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière : Mr SEBOUAI Said, né le 04/09/1954 à Tizi-Ouzou, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : AMALOU sise au village CHERKIA commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 187,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord : par la propriété SEBOUAI Ahmed.
- Au Sud : par un sentier
- A l'Est : par un sentier et un accès privé et les propriétés de SEDDAR Arab, KADOURI et SEBOUAI Ahmed
- A l'Ouest : par la propriété SEBOUAI Arezki

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.

Fait à Maatkas : le 16/03/2015
le Président de l'APC de Maatkas

La Cité 17/03/2015 ——— 211/577

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :
Mr GUERROUAH Ahmed, né le 24/05/1954 à Tizi-Ouzou, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : TAZROUKT sise au village TIZI-TZOUGART commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 227,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord : par la route séparant la propriété RAIB Akli.
- Au Sud : par la route séparant la propriété OUSMAAL Mohamed.
- A l'Est : par la route séparant la propriété OUSMAAL Mohamed
- A l'Ouest : par la propriété GUERROUAH Ali

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.

Fait à Maatkas : le 16/03/2015
le Président de l'APC de Maatkas

La Cité 17/03/2015 ——— 210/577

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

L'Irak demande un appui aérien pour progresser dans Tikrit

Terrorisme. *L'armée irakienne aura besoin de bombardements aériens pour déloger les combattants de l'Etat islamique (EI) de Tikrit, estime le gouvernement irakien qui voit l'avance de ses soldats ralentie par les engins explosifs disposés dans la ville par l'EI.*

Tikrit est la région d'origine de l'ex-dictateur Saddam Hussein, dont des partisans ont collaboré avec les djihadistes lors du lancement de leur fulgurante offensive en juin 2014, qui a permis à l'EI de s'emparer de larges pans du territoire. La tombe de l'ancien dictateur, à Ouja, au sud de Tikrit, a d'ailleurs été quasiment détruite par les combats alentours.

« Il nous faut un soutien aérien de toute force susceptible de travailler avec nous contre l'Etat islamique », a déclaré le vice-ministre de la défense irakien, Ibrahim Al-Ilami. Il n'a pas voulu préciser si cet appel s'adressait à la coalition internationale mise en place par les Etats-Unis. Comme en écho, Raïd Djoubbouri, le porte-parole du premier ministre, a déclaré : « Nous disons qu'il nous faut plus de soutien aérien pour toutes les opérations. » Alors que les avions de la coalition bombardent des positions tenues par l'Etat islamique en Irak et en Syrie, ils ne sont pas entrés en action à Tikrit, où des forces iraniennes appuient l'armée irakienne et ses alliés chiites. Les Etats-Unis rechignent à l'idée de devoir se coordonner avec les officiers iraniens qui encadrent les miliciens chiites devant Tikrit. L'offensive lancée il y a deux semaines est la plus importante opération engagée à ce jour par les forces irakiennes pour tenter de repousser les djihadistes de l'Etat islamique. Après avoir progressé autour de Tikrit, située à 160 km environ au nord-ouest de Bagdad le long du fleuve Tigre, les forces irakiennes et leurs alliés sont entrés dans la ville la semaine dernière, reprenant le quartier de Kadisia et plusieurs faubourgs au sud et à l'ouest aux mains des islamistes depuis neuf mois. Mais ils vont devoir engager à présent un combat de rue contre un adversaire qui a piégé de nombreux bâtiments et carrefours.

Mexique : *un musicien enlevé en public par un commando et abattu*

Un musicien a été enlevé dimanche par un commando armé alors qu'il jouait devant 400 personnes dans un bar de Monterrey, au Mexique, et a été retrouvé mort peu après à quelques kilomètres de là, a déclaré une source judiciaire. Rogelio Contreras, un musicien de 20 ans surnommé «El Chicken», tenait les timbales pendant un concert du groupe Kumbianberos RS dans le bar La Eternidad. Dimanche à l'aube, un groupe d'hommes armés a fait irruption dans l'établissement, est monté sur la scène et a emmené le percussionniste sous la menace. Dans la journée, la justice a été informée de la découverte du cadavre d'une personne assassinée à 15 kilomètres du bar, et des proches de Rogelio ont reconnu son corps. «Les témoins n'ont pas fourni d'information décisive sur les ravisseurs, on sait seulement qu'ils étaient cinq et armés», a déclaré à l'AFP une source du parquet du Nuevo Leon, Etat du nord-est du Mexique dans lequel se trouve Monterrey. Le bar La Eternidad a déjà été le théâtre d'événements violents: le 26 janvier 2012, onze membres d'un groupe musical y ont été enlevés et ont ensuite été assassinés. Plus de 200 personnes ont été arrêtées dans cette affaire, mais la plupart ont été remises en liberté depuis. Le bar a été fermé pendant six mois, puis a rouvert ses portes. Selon les autorités, certaines des personnes arrêtées pour le massacre de 2012 ont avoué avoir participé à l'assassinat des musiciens, déclarant qu'ils avaient été abattus pour avoir acheté de la drogue à un cartel rival. Monterrey, important centre industriel proche de la frontière avec les Etats-Unis, est depuis des années le théâtre de violences liées au trafic de drogue, en particulier de la guerre entre deux bandes autrefois alliées, le cartel du Golfe et celui des Zetas. Le chef suprême des Zetas, Omar Trevino, surnommé «Z-42», qui est l'un des «capos» de la drogue les plus sanguinaires du Mexique, a été arrêté le 4 mars dans un quartier résidentiel de Monterrey.

Nucléaire iranien : *rencontre Kerry-Zarif à Lausanne*

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, rencontrait lundi matin à Lausanne (Suisse) le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, pour un dernier effort en vue d'un accord historique sur le programme nucléaire de Téhéran. Les deux ministres et leurs équipes de négociateurs étaient réunis dans une petite salle d'un palace, prêts pour plusieurs heures de nouveaux entretiens, ont rapporté des journalistes et photographes. M. Kerry, accompagné du ministre américain de l'Energie, Ernest Moniz, s'est contenté de dire «bonjour» à la presse restée quelques minutes dans la salle. M. Zarif était lui flanqué du chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi. MM. Kerry et Zarif, ministres des Affaires étrangères de pays qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 35 ans, sont à Lausanne depuis dimanche et doivent négocier probablement pendant toute la semaine dans l'espoir de trouver une entente sur le dossier du nucléaire iranien. Après 12 ans de tensions internationales et 18 mois de pourparlers intenses, la République islamique et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume Uni, France, et Allemagne), sous l'égide de l'Union européenne, se sont donné jusqu'au 31 mars pour sceller un règlement qui garantirait que l'Iran ne possèdera jamais d'armes nucléaires, en échange d'une levée des sanctions.

La Chine s'engage contre le terrorisme en Afrique

Le risque terroriste est explicitement évoqué par Pékin qui s'inquiète pour la sécurité de ses deux millions d'expatriés en Afrique. Le ministère chinois de la sécurité de l'Etat, le Guoanbu, a encore tiré récemment le signal d'alarme après avoir identifié sur le continent une série de menaces.

Depuis l'enlèvement en mai 2014 par Boko Haram de dix Chinois travaillant sur le chantier de construction d'un barrage hydroélectrique au Nigeria, les communiqués d'alerte de ce type se succèdent.

La semaine dernière encore, un Chinois était enlevé au Mozambique. Crimes crapuleux, terrorisme... plusieurs dizaines de Chinois ont été enlevés ou tués depuis quelques années.

« À Pékin, la question d'une implication militaire en Afrique se pose de plus en plus ouvertement, assure l'universitaire Anthony Ross, du Centre d'études chinoises de l'université de Stellenbosch, en Afrique du Sud. Le débat fait rage au sommet de l'Etat. Le problème étant de protéger les intérêts économiques chinois, sans renoncer à se distinguer des Américains et des Européens sur le mode : "Regardez comme nous sommes pacifiques ; nous, nous ne faisons que des affaires !" »

Des groupes privés

Symbole de cette prise de conscience : la Chine commence à faire appel à des groupes privés pour ses missions les plus périlleuses. Nous avons rencontré l'un d'entre eux, l'Américain Erik Prince.

L'ancien patron de Blackwater, l'armée privée la plus puissante du monde, travaille désormais en Afrique pour de grandes entreprises chinoises via son entreprise FSG installée à Hong Kong, à Pékin et à Nairobi. Cependant, l'arrivée d'un ancien militaire américain dans le jeu brouille encore un peu plus l'image de la Chine sur le continent, risquant de la faire apparaitre comme un pion de la CIA dans la région. Preuve encore que les choses sont vraiment en train de changer, l'Afrique est le continent où l'on retrouve la plupart des casques bleus chinois.

« C'est une réponse directe à la menace terroriste, analyse David Shinn, ex-ambassadeur des Etats-Unis au Burkina et en Ethiopie. Pékin a déboursé cinq millions de dollars pour la formation et l'équipement des armées ougandaise et kényane, qui sont en première ligne contre les groupes islamistes armés. »

Un bataillon d'infanterie complet

La Chine a désormais des coopérations militaires avec onze pays de la zone (Algérie, Angola, Egypte, Ghana, Nigeria, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe) et ses casques bleus sont déployés en Côte d'Ivoire, au Darfour, en RDC, au Liberia, au Sahara occidental... Mais deux pays sont particulièrement visés : le Mali, où cinq cents militaires chinois ont été déployés sous la bannière onusienne, et le Soudan du Sud où cent quarante-quatre autres sont arrivés ce mois-ci dans le cadre d'une mission de l'Unmiss. C'est la première fois que Pékin déploie un bataillon d'infanterie complet à l'extérieur de ses frontières. Des troupes combattantes à la place des traditionnels coopérants, médecins et ingénieurs.

La Chine cesserait donc d'être uniquement un partenaire économique pour s'engager sur un terrain plus politique et militaire ? Officiellement, non. Une dépêche de l'agence de presse officielle Chine nouvelle rappelait il y a peu que « l'aide de la Chine peut être précieuse pour aider l'Afrique à gagner le pari sécuritaire... En soutenant l'émergence économique du continent, la Chine apporte à l'Afrique la plus efficace des contributions contre l'extrémisme qui conduit au terrorisme, donc à l'insécurité. »

Pas question donc, pour l'instant, de créer une base militaire permanente en Afrique, même si le débat revient régulièrement. Les autorités se bornant pour l'instant à dépêcher dans certains ports des navires de guerre afin de protéger leurs porte-conteneurs et leurs pétroliers contre les pirates.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Mots Fléchés N° 565

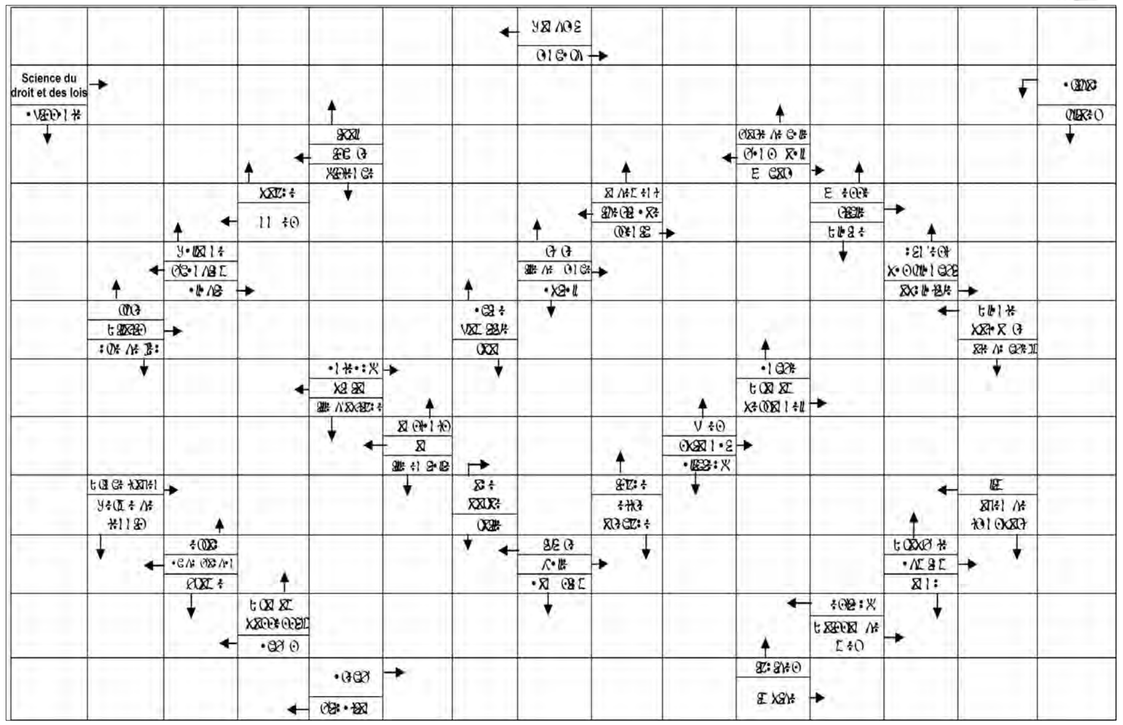

Rachid Adrar

Mots croisés N° 565

Horizontalement :

1 - Imposant.
2 – Astucieuse. – Instrument de musique à vent.
3 – Symbole chimique. – Onomatopée exprimant un bruit mat. – Condamné à mort.
4 – Adverbe de négation.
5 – A abrité le congrès de la Soummam. – Possessif.
6 – Crie, en parlant du tigre.
7 – Sur la Tille. – Roi d'Israël. – Chemin de halage.
8 – Forme d'être. – La plus âgée.
9 – Identifie.

Verticalement :

1 – Accorder une faveur.
2 – Période d'accouplement chez certains animaux. – Endroit charnu de la région du bassin chez l'homme.
3 – Champion. – Epais. – Technétium.
4 – Catégorique. – Partie d'archipel.
5 – Ecrivain français. – Orignal.
6 – Démonstratif. – 1er département français.
7 – Langue de troubadour. – Fleuve d'Afrique. – Symbole chimique.
8 – Tintinnabule. – Monnaies roumaines.
9 - Critiquées sévèrement et avec malveillance.

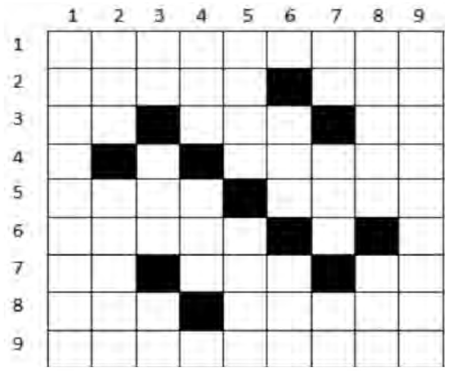

Mots Croisés N° 564

I	D	E	E	■	A	N	O	N
D	I	S	T	E	N	D	R	E
E	S	■	A	R	E	■	G	E
S	T	E	L	E	■	R	A	S
■	A	G	E	■	V	I	N	■
I	N	O	■	L	I	A	I	S
A	C	■	P	A	L	■	S	I
S	E	M	A	I	L	L	E	S
I	R	A	N	■	E	U	R	E

Mots fléchés N° 564

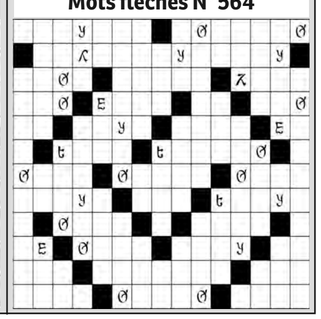

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : Cité LSP le plateau bloc B Bt 01 N° 5 Ouled Fayet Alger

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 001316510065450
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 21 470 015
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Des mesures incitatives pour développer l'aquaculture dans le Sud

Elevage. *Divers mécanismes et mesures incitatives ont été mis en place pour développer l'aquaculture dans le sud du pays, a affirmé, lundi à Adrar, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.*

«Divers mécanismes et mesures incitatives ont été mis en place pour encourager le développement de l'aquaculture dans le sud du pays, en intégrant ce segment dans les activités financées par le biais des dispositifs de l'emploi et en valorisant les modèles +réussis+ d'investissement, notamment par le privé », a indiqué M. Ferroukhi sur les ondes de la radio régionale d'Adrar.
"Ces démarches ont été renforcées par la signature de conventions avec des organismes concernés pour accompagner et former les porteurs de projets dans le domaine aquacole en milieu saharien", a signalé le ministre, ajoutant que le secteur œuvre au développement des produits aquacoles et leur commercialisation, à la faveur de manifestations de promotion, à l'instar du salon national de l'aquaculture prévu en avril prochain dans la wilaya d'Ouargla. Intervenant lors d'une journée d'étude consacrée à l'explication de la stratégie du ministère de la pêche, tenue en présence de cadres du secteur et d'agriculteurs de la région, M. Ferroukhi a indiqué que "le secteur de la pêche constitue un nouveau segment économique développé par l'Algérie, à titre expérimental ces dernières années, et entré en phase de concrétisation au niveau de fermes aquacoles dans le Sud du pays, à l'instar de celles existantes à Ouargla et Béchar.
Le programme d'aquaculture "Horizon-2020" vise, parmi ses objectifs, l'augmentation de la production et la contribution au développement de l'économie nationale, la création de ressources alimentaires et nutritionnelles, ainsi que des emplois", a fait savoir le ministre.
"L'expérience acquise en Algérie, à la faveur de la recherche scientifique et d'expériences menées à travers d'autres régions arabes, ouvrent de larges perspectives pour le lancement de projets économiques efficients dans ce domaine, à même de contribuer à l'impulsion de l'économie nationale, ainsi que la réalisation d'un développement durable par l'exploitation des énergies renouvelables pour le développement de l'aquaculture et son intégration dans le cadre des activités agricoles.
M. Ferroukhi a, lors de cette rencontre encadrée par des responsables centraux et des académiciens, souligné que "le ministère de la pêche a élaboré un programme ambitieux pour la réussite de ces projets aquacoles dans le Sud, axé notamment sur l'accompagnement, le soutien et la formation pratique des porteurs de projets, des mesures financières incitatives et l'acquisition d'équipements et matériels".
D'après ses grandes lignes, ce programme prévoit, à l'horizon 2019, une production de 100.000 tonnes de poisson au niveau de plus de 600 projets aquacoles développés dans des bassins, retenues collinaires, plans d'eau douces et saumâtres, la pisciculture intégrée à l'agriculture et les cages flottantes.
Les porteurs de projets aquacoles et les agriculteurs ont mis à profit cette rencontre pour soulever des préoccupations liées notamment à l'intensification de rencontres d'information et de sensibilisation sur ces activités aquacoles, les avantages accordés par les pouvoirs publics pour encourager la filière, ainsi que le renforcement de l'accompagnement et du suivi des personnes désireuses de se lancer dans cette activité.
Le ministre de la Pêche a pris connaissance aussi, à travers une exposition initiée au niveau de l'institut national spécialisé de la formation professionnelle, d'expériences menées par les jeunes de la wilaya d'Adrar dans le développement des activités aquacoles.
Il a, par ailleurs, présidé une cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre la direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques de Béchar et la direction de la Formation professionnelle et la Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'Arar, pour la formation des jeunes promoteurs dans les différents segments de l'aquaculture.

M'sila : *extension des superficies agricoles irriguées par le goutte à goutte*

Plus de 200 hectares supplémentaires de terres agricoles seront irrigués au moyen du système du goutte à goutte dans la wilaya de M'sila, a-t-on indiqué, dimanche à la direction des services agricoles (DSA).
"Les superficies irriguées ont enregistré une hausse de 16 pour cent, passant de 9.500 ha en 2013 à 11.083 ha, grâce à la mise en place du système goutte à goutte au profit de plusieurs centaines d'agriculteurs, dans le cadre du soutien au travail de la terre, a nécessité un investissement d'une dizaine de millions de dinars", selon la même source.
Le système goutte à goutte a montré son efficacité en donnant des résultats probants, notamment dans les exploitations agricoles spécialisées dans la culture sous serre des légumes, a-t-on encore affirmé.
Les services agricoles s'emploient à généraliser ce système utilisé à l'heure actuelle sur une superficie de 11.083 hectares, soit 40 % des surfaces irriguées de la wilaya, afin d'économiser l'eau d'irrigation qui provient à 90 % des nappes souterraines.

Lancement prochain des travaux d'un nouvel hôpital à In Salah

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé dimanche soir à In Salah que les travaux pour la réalisation d'un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits dans cette ville seront lancés dans les deux prochains mois. Le ministre qui s'est rendu au chevet des blessés du grave accident de la circulation survenu dimanche matin à In Salah, a annoncé qu'il reviendrait dans deux mois pour la pose de la première pierre d'un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits. M. Boudiaf s'est engagé devant la population locale à renforcer le personnel médical en spécialistes à travers l'affectation de 2400 médecins spécialistes sur l'ensemble du territoire national.
En cas d'insuffisance, il sera fait appel à des équipes médicales de Cuba, a-t-il indiqué.
Le ministre a fait savoir à ce propos que l'Etat accordait la priorité aux wilayas du Sud et des Hauts Plateaux en matière de renforcement de prestations et de personnels médicaux et la réalisation de structures hospitalières.
Il a ajouté dans ce sens que son département oeuvrait à assurer aux médecins les conditions de travail favorables rappelant que 13 logements de fonction étaient déjà prêts à In Salah.
Le Premier responsable du secteur a saisi cette occasion pour écouter les préoccupations des citoyens présents devant l'entrée de l'hôpital.
Un accident grave est survenu dimanche matin faisant 11 morts et 25 blessés suite à une collision entre un bus de voyageurs reliant Tamanrasset à Bejaia et un camion semi-remorque, sur la RN°1, à 80 km d'In Salah à destination de Menea, rappelle-t-on

Bientôt un laboratoire d'analyse du miel à Aïn Defla

Equipement. Les travaux de réalisation d'un laboratoire d'analyse du miel seront lancés au cours du deuxième semestre de cette année dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale du commerce.
Une enveloppe financière de 140 millions DA a été consacrée à la matérialisation du projet, a indiqué Hamadi Rachid, chef du service observation du marché et information économique, qui fait état de la désignation du bureau d'études chargé de sa réalisation.
"L'absence d'un laboratoire d'analyse du miel a pénalisé les apiculteurs de la wilaya qui n'arrivent pas à écouler facilement leur produit au regard de l'exigence (somme toute légitimes) des clients", a noté M.Hamadi, qui impute le retard mis dans la concrétisation de ce projet au caractère "spécifique" des équipements y afférents.
Le futur laboratoire d'analyse du miel devrait être opérationnel au courant du premier trimestre de l'année prochaine, a-t-il assuré, faisant remarquer qu'à la faveur des informations scientifiques qui leur seront transmises, les apiculteurs pourront améliorer leurs performances et mettre sur le marché un produit conforme aux normes en vigueur.
Plus de 900 apiculteurs sont dénombrés sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla où une production de 1184 qx de miel a été enregistrée l'année dernière, soit 59 qx de plus qu'en 2013, rappelle-t-on.

65 % des besoins en semences de pomme de terre assurés

Un taux de 65 % des besoins nationaux en semences de pomme de terre sont assurés par la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris dimanche du vice-président du conseil interprofessionnel commun de la filière.
Soixante-trois (63) entreprises spécialisées dans la production de la semence de pomme de terre sont actuellement dénombrées sur le territoire de la wilaya, a indiqué M. Meziane Abdellah, qui estime que ce chiffre avoisinera les 100 durant les années à venir.
Aïn Defla occupe la première place au niveau national en matière de production de semence de pomme de terre, a indiqué M. Meziane, faisant état de la richesse des terres de la wilaya en sels minéraux nécessaires au processus végétatif du tubercule.
L'intérêt porté à la pomme de terre de semence "ne doit toutefois pas se faire au détriment de celle consacrée à la consommation", a-t-il observé, faisant état d'une demande faite dans ce cadre à la tutelle en vue de la création d'une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans cette activité dans le but de contribuer à la régulation du produit.
La wilaya de Aïn Defla, où une moyenne de production de sept (7) millions de quintaux de pomme de terre est réalisée depuis 3 ans, soit environ 50 % de la production agricole, assure près de 35 % des besoins nationaux de ce tubercule, a-t-on relevé.

CUISINE

Quiche au fromage de chèvre

Ingrédient :
- 300g de pâte brisée
- 4 c à s de crème fraîche
- 4 tranches de fromage de chèvre
- Un verre à thé de lait entier
- 3 œufs moyens
- Quelques branches de persil
- Poivre
- Sel

Préparation

Aplatir la pâte dans un moule à tarte beurré.

Piquer la avec une fourchette.

Dans un bol, mélanger le lait avec la crème fraiche, les œufs, les morceaux de fromage de chèvre.

Saler et poivrer.

Verser ce mélange sur la pâte aplatie.

Cuire au four préchauffé à 200° pendant 25 minutes.

Servir tiède.

Tajine d'aubergines

Ingrédients :
- 600 g de gigot d'agneau
- 3 aubergines
- 4 tomates, 1 oignon
- 6 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Paprika, cumin, vinaigre
- Sel, poivre, safran

Préparation :

Couper l'oignon en lamelles et les tomates pelées et épépinées en petits dés. Les mettre dans une cocotte-minute avec la viande, 3 gousses d'ail hachées, l'huile d'olive et les épices.

Faire revenir pendant 5 minutes et recouvrir d'eau.

Cuire à couvert pendant 30 minutes sur feu moyen. - Pendant ce temps, préparer les aubergines en les coupant en deux parties inégales.

En partant de la tête laisser 5 cm, cette partie est à -mettre à cuire avec le tajine et le reste servira pour préparer le caviar d'aubergines.

Une fois les 30 minutes passées, rajouter les 3 têtes d'aubergines et mettre à cuire pendant 15 minutes.

Laisser réduire pour avoir une sauce onctueuse.

Pour la présentation, mettre tout d'abord la viande et la sauce, mettre par dessus le caviar d'aubergines

Ingrédient :
- 60 g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- 60 g de sucre
- 60 g de beurre
- 15 g de poudre de noisettes, sucre vanillé
- 1 œuf + 1 jaune d'œuf
- 200 g de chocolat : noir, au lait.

Préparation :

Préchauffer le four à 220°C. Mieux vaut utiliser un moule en silicone pour faciliter le démoulage du chocolat. Dans un saladier, blanchir l'œuf et le jaune avec le sucre. Ajouter la farine. Mélanger énergiquement. Incorporer petit à petit le beurre fondu puis laisser reposer une heure au réfrigérateur. Garnir les moules à moitié de pâte et enfourner à 220°C. Puis, quand il se forme un creux au niveau de la future bosse, baisser le four à 180°C et poursuivre la cuisson environ 6 minutes. Démouler sur une grille à la sortie du four puis déposer dans chaque empreinte un carré de chocolat de votre choix, passer quelques secondes dans le four éteint. Déposer les madeleines sur le chocolat fondu, presser un peu et mettre au frais pour faire durcir. Démouler et dévorez-les car c'est un délice.

Citation du jour :

« Le grand Dieu fit les planètes et nous faisons les plats nets. »

François Rabelais

Astuce grand-mère

Produits ménagers : fabriquer son nettoyant wc

Comment fabriquer soi-même son nettoyant WC ?

Pour nettoyer naturellement le fond de votre cuvette, il existe une astuce de ménage simple et efficace. Ce produit naturel va désinfecter et détartrer vos toilettes. Découvrez cette astuce de grand-mère indispensable !

Ingrédients
- **1/2 verre de vinaigre blanc**
- **1/2 verre de bicarbonate de soude**
- **4 gouttes d'huile essentielle de Tea Tree (d'arbre à thé)**

Recette du nettoyant wc de grand-mère

1. Versez le bicarbonate de soude directement dans le fond de votre cuvette.
2. Ajoutez-y aussitôt le vinaigre blanc.
3. Laissez se produire l'effervescence des deux mélanges.
4. Mettez l'huile essentielle de Tea tree.
5. Laissez agir pendant au moins 30 minutes.
6. Frottez avec une petit brosse de WC.
7. Tirez la chasse d'eau.

Lotion de thym contre les pellicules

Comment faire sa lotion anti pelliculaire maison ?

Découvrez la recette antipelliculaire de nos grands-mères. Une lotion très efficace contre les pellicules !

Recette de Grand-mère
Ingrédients
- **4 c. à soupe de thym séché**
- **2 tasses d'eau**

1. Faites bouillir le thym séché avec l'eau dans une casserole.
2. Laissez chauffer pendant environ 10 minutes.
3. Filtrez.
4. Laissez refroidir.
5. Appliquez cette lotion sur cheveux humides après votre shampooing en massant le cuir chevelu. Inutile de rincer.

Cas rance

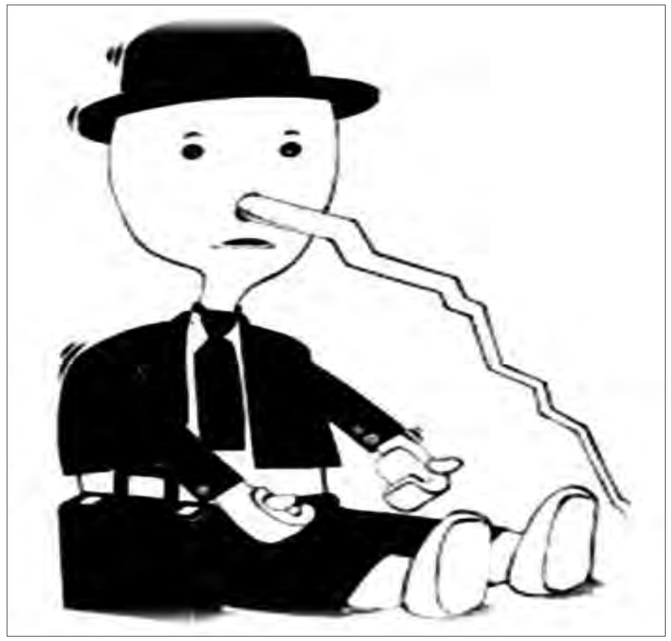

Chaque fois qu'une lacune est mise à nu, le responsable incriminé s'empresse toujours de trouver une raison à sa déficience. « Parce que ceci, parce que cela… » ne cesse-t-il de répéter pour se justifier.

À l'entendre ratiociner ainsi, il faudrait, non pas le blâmer pour manquement à son devoir, mais le féliciter pour avoir compris, après coup, l'origine de la catastrophe. Gouverner c'est prévoir, dit-on. Dans « prévoir », il y a « pré » et « voir », c'est-à-dire « voir de près »

Si tous les responsables, à tous les niveaux, voyaient de près de quoi il retourne dans leurs services, leurs intelligences s'exerceraient alors, non pas à trouver la raison d'une insuffisance, mais pour évaluer l'insuffisance de la raison.

Lem

L'ACTU MOTS À MAUX

Port de Khemisti (Tipasa)

Les pêcheurs en colère

C'était dans une atmosphère trouble, et un climat lourd que plusieurs armateurs et pêcheurs du petit port de Khemisti, sis à 20 kilomètres du siège de la wilaya de Tipasa, nous ont fait part récemment de leur colère et de leurs préoccupations.

- Quand l'amer déborde entre pêcheurs et requins, le poisson devient poison en haut trouble…

On produit encore de l'or ?

L'exploitation d'un minerai d'or dans le Grand-Sud algérien en collaboration avec l'Afrique du Sud avait bénéficié au départ d'une grande médiatisation. L'on se rappelle déjà avec une certaine nostalgie l'annonce du premier lingot d'or algérien. Depuis, on observe un silence total autour de ce précieux métal. La production s'est-elle arrêtée ?

- La parole est d'argent, le silence est d'or. Pour le moment donc, le lingot dort en attendant son… réveillon.

Affaires Sonatrach et autoroute est-ouest

Les procès en mars 2015

C'est désormais officiel, les procès des affaires liées aux scandales Sonatrach1 et autoroute Est-Ouest auront lieu en mars 2015. L'information a été rendue publique jeudi passé par le tribunal criminel près la cour d'Alger qui a inscrit les deux affaires pour les 15 et 25 mars 2015, selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2014.

- Au cours du troisième mois donc, les accusés vont se présenter à la barre. Cette dernière fait penser au chocolat : « Mars, et ça repart ! »...

Handball

L'Algérie termine le mondial 2015 a l'humiliante dernière place

On dit que la victoire est collective mais que la défaite est toujours orpheline. C'est ce qui se dégage des analyses et commentaires faits au lendemain de la catastrophique 24e dernière place obtenue par notre équipe nationale «messieurs» de handball au cours du Championnat du monde qui vient de s'achever à Doha (Qatar).

- On ne reconnait plus cette main algérienne qui joue comme un pied. A moins qu'une main étrangère…

Lem

Ibrahimovic dérape, dénonçant un «pays de merde»

Ligue1. *«En 15 ans, je n'ai jamais vu un tel arbitre. Dans ce pays de merde. Ce pays ne mérite pas le PSG»: l'attaquant Zlatan Ibrahimovic a totalement dérapé dimanche à Bordeaux après la défaite du PSG (3-2) dans une sortie qui fait polémique.*

Le géant Suédois n'en est pas à son premier coup d'éclat médiatique et la provocation a toujours fait partie de son registre. Mais son coup de gueule lâché dans les entrailles du stade Jacques-Chaban-Delmas pourrait avoir de lourdes conséquences, avec à la clé de possibles sanctions disciplinaires.

La séquence a été filmée par la chaîne Infosport+ et montre la superstar du PSG se diriger très énervé vers les vestiaires à l'issue du revers des Parisiens. Torse nu et un maillot girondin à la main, Ibra déclare en anglais: «En 15 ans, je n'ai jamais vu un tel arbitre. Dans ce pays de merde. Ce pays ne mérite pas le PSG. Nous sommes trop bons pour ce pays».

Des propos qui traduisent l'exaspération du joueur après la piètre prestation des Parisiens, quatre jours seulement après l'exploit réalisé à Chelsea en 8e de finale retour de Ligue des champions (2-2 a.p.).

Rapidement exclu à Stamford Bridge, Ibrahimovic s'est quelque peu racheté à Bordeaux avec un doublé. Mais il en avait visiblement contre l'arbitre, M. Jaffredo, qui a pourtant momentanément relancé les Parisiens en leur accordant un penalty.

Laurent Blanc a souhaité dédramatiser les déclarations de son avant-centre. «C'est vrai que quand vous êtes énervés, il n'y a pas forcément un micro. Autrement, il y aurait peut-être des choses à dire», a lancé l'entraîneur du PSG aux journalistes.

Mais le mal est fait et il n'est pas sûr qu'Ibra sorte indemne de sa soirée bordelaise.

«La déception d'Ibrahimovic ne justifie pas ses propos insultants vis-à-vis de l'arbitre et du pays qui l'accueille. Il devra s'en excuser», a ainsi écrit sur twitter le ministre des Sports Patrick Kanner.

En attendant d'éventuelles punitions, le joueur s'est rapidement exécuté.

«Je tiens à m'excuser si des personnes se sont senties offensées, a-t-il indiqué dans un communiqué. Je tenais à préciser que mes propos ne visaient ni la France ni les Français. J'ai parlé de football et non d'autre chose. J'ai perdu le match et je l'accepte, mais je n'accepte pas quand l'arbitre ne suit pas les règles. Je me suis exprimé sous le coup de l'énervement et tout le monde sait qu'à ce moment-là, les mots peuvent dépasser la pensée.»

Gros malaise

La sortie d'Ibra à Bordeaux traduit en tout cas un gros malaise alors que son rendement est beaucoup moins important par rapport à ses deux premiers exercices parisiens conclus avec le titre de meilleur buteur de L1.

Absent des terrains pendant sept semaines à cause d'une talalgie, il a repris la compétition début novembre et affiche un bilan contrasté de 14 buts en championnat, loin des 23 réalisations du Lyonnais Alexandre Lacazette.

Ces dernières semaines, plusieurs joueurs ou entraîneurs ont également stigmatisé son comportement vis-à-vis des arbitres, signe que le joueur n'effraye plus les acteurs de la L1 et que la rébellion couve face à son aura et son charisme. «C'est M. Turpin qui sera le plus provoqué comme tous les arbitres du championnat qui se font insulter par ce personnage», avait expliqué l'entraîneur de Lyon Hubert Fournier avant de croiser la route du PSG début février. Le Marseillais Rod Fanni a lui admis «qu'il avait eu plusieurs fois envie de +l'emplâtrer+» après avoir été lui-même provoqué par le joueur.

Le dérapage de dimanche s'inscrit dans une longue liste de déclarations tapageuses, à tendance mégalomaniaques, qui ont fait la légende du joueur le mieux rémunéré de Ligue 1 (près de 14 millions d'euros annuels) depuis son arrivée en 2012 à Paris.

Lors de sa première conférence de presse juste après la signature de son contrat, il avait affirmé en forme de défi: «Je ne connais pas la Ligue 1, mais la Ligue 1 me connaît».

En mars 2013 après une victoire face à Nancy accueillie par les sifflets du Parc des Princes, il avait eu des mots durs à l'encontre du public de la capitale: «Ils en demandent beaucoup. C'est étrange au regard de ce qu'ils avaient par le passé. Parce qu'avant, ils n'avaient rien.» En décembre 2014, il s'était senti vexé de ne pas être désigné meilleur sportif de l'histoire en Suède à la place de l'ancien joueur de tennis Bjorn Borg. «Deuxième, c'est comme être dernier. Sans manquer de respect aux autres, je devrais occuper à moi seul les cinq premières places de ce classement», avait-il regretté.

Ayew, Ibrahimovic, Aulas... Le coup de gueule de Pierre Ménès !

De nombreux joueurs de l'OM ont vivement critiqué l'arbitre après le match nul contre Lyon dimanche soir (0-0), et cela ne plaît pas à Pierre Ménès.

Certains joueurs de l'Olympique de Marseille ont crié au scandale dimanche soir après le but refusé à Lucas Ocampos. Plus tôt dans la journée, le PSG s'était incliné sur la pelouse de Bordeaux (2-3) avec des propos incendiaires de Zlatan Ibrahimovic sur la Ligue 1 et la France.

Pierre Ménès a voulu pousser un gros coup de gueule, via son blog, sur plusieurs faits de jeu de cette 29e journée de Ligue 1.

« André Ayew en tête, les Olympiens nous ont offert après le match un magnifique exemple de paranoïa, tout comme Ibra en fin d'après-midi dans les couloirs de Chaban-Delmas. Sans raison et avec des mots extrêmement violents.

Comme Jean-Michel Aulas récemment, notamment lors du match face au PSG à Gerland. Donc, en gros, à chaque fois qu'une décision est défavorable à une équipe, quelle qu'elle soit, c'est la théorie du complot », proteste Pierre Ménès.

« Tout le monde chouine, tout le monde pleurniche »

« "On ne veut pas de nous comme champion, on nous en veut parce qu'on a trop d'argent, parce qu'on est corses, parce qu'on dérange, parce que ceci ou cela..". Tout le monde chouine, tout le monde pleurniche. Mais personne ne prend ses responsabilités et personne ne se regarde dans la glace. Tout cela n'est pas très constructif, même si je considère que c'est aussi la résultante d'un arbitrage bien souvent déficient et de l'opacité totale de la Ligue quant à ses sanctions », peste-t-il.

e» du Cnapeste

puisque le conflit se durcit.

l'éducation (Cnapeste) pour appuyer des revendications socio-professionnelles, ont constaté des journalistes de l'APS.

Dans le sud du pays, cette action de protestation a été faiblement suivie, et de façon mitigée d'une wilaya à une autre, allant d'une vingtaine à un peu plus d'une centaine de participants, selon la wilaya, a-t-on constaté. Un sit-in de près d'une heure a eu lieu dans certaines wilayas, à l'instar d'Ouargla, Adrar, Naâma et El-Oued, et n'a pas été suivi dans d'autres, telles que Ghardaïa, Tamanrasset, El-Bayadh et Tindouf, sachant que dans certaines de ces wilayas le Cnapeste n'est pas représenté.

A l'Est, ils étaient entre 200 et 250 personnes à prendre part à un rassemblement devant la direction de l'Education d'Annaba, alors que leur nombre ne dépassait pas la centaine à Constantine, selon des correspondants sur place.

Dans l'Ouest du pays, l'action de protestation a été peu suivie et son impact diffère d'une wilaya à une autre. Le nombre des protestataires ne dépassait les 150 enseignants dans le meilleur des cas.

Que ce soit à Oran, Mostaganem, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane ou encore à Tissemsilt, les protestataires se sont donnés rendez-vous devant les sièges des directions de l'Education brandissant des banderoles et pancartes sur lesquelles étaient portées leurs principales revendications.

Ils se sont ensuite séparés dans le calme, une heure plus tard.

Dans le centre du pays, près de 400 enseignants se sont rassemblés devant le siège de la direction de l'Education pour réclamer de nouveau la satisfaction de leurs revendications.

Brandissant des pancartes sur lesquelles ils ont exprimé leur "ras-le bol" vis-à-vis des décisions prises dernièrement par le ministère de l'Education, notamment la mise à la disposition des élèves de la 3éme année secondaire d'un CD contenant l'ensemble du programme scolaire.

A Blida, un rassemblement similaire s'est tenu devant la direction de l'Education. Les enseignants y ont dénoncé "l'insolence" du ministère de tutelle qui a "daigné substituer à l'élément humain un CD" contenant des cours.

A Tizi-Ouzou, un suivi plus ou moins massif du mot d'ordre de sit-in a été constaté, des centaines d'enseignants, tous paliers confondus, ayant participé à un rassemblement devant la direction de l'Education.

Katia K

Yousfi se concerte avec les représentants de l'Angola et du Nigéria

Prix pétroliers. Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est réuni, lundi à Alger, avec le ministre angolais du Pétrole, Jose Maria Botelho de Vasconcelos, et l'ambassadeur du Nigeria en Algérie, Haruna Ginsau, pour l'évaluation de la situation du marché pétrolier marqué par la forte chute des cours du brut.

Cette rencontre "entre dans le cadre de l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui consiste à renforcer le dialogue et la concertation entre tous les pays exportateurs de pétrole membres ou non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)", a déclaré M. Yousfi à la presse à l'issue de cette réunion tenue à huis clos au siège du ministère de l'Energie.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, "d'échanger les analyses sur le marché pétrolier à court et moyen termes, de voir quels sont les impacts (de la baisse des cours du pétrole) sur les économies de nos pays et de voir également les possibilités de renforcer la cohésion entre tous les pays exportateurs en vue de trouver une solution commune à cette situation".

Questionné par l'APS sur les résultats de la démarche consensuelle initiée par le président Bouteflika, qui a dépêché, depuis février dernier, plusieurs ministres portant des messages aux pays producteurs de pétrole pour rétablir l'équilibre du marché pétrolier, M. Yousfi a indiqué que "les consultations continuent", en ajoutant que l'Algérie "va renforcer davantage ce dialogue et cette concertation".

Dans ce sens, il a tenu à souligner que le marché pétrolier traverse une "situation délicate" et que le déséquilibre de ce marché a provoqué "une chute drastique des prix qui a eu des répercussions et des impacts extrêmement négatifs sur les économies de tous les pays exportateurs qu'ils soient membres ou non membres de l'OPEP".

L'edito

de Mourad Bendris

Fini le suspense

Bien que surprenant, au regard de l'espoir d'une fin prochaine et rapide du drame qui ensanglante, depuis des années maintenant, cette importante région de notre voisin du Sud, que le paraphe dudit accord a fait naître aussi bien au Mali que dans les pays du voisinage, ce scénario n'en était pas moins déjà dans l'air.

La nouvelle est tombée, tel un couperet, en début d'après-midi d'hier: les mouvements regroupés dans la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad) ne signeront pas « l'accord préliminaire de paix », paraphé le 1er mars dernier, à Alger, par le gouvernement central de Bamako et différents mouvements armés activant au Nord-Mali. Bien que surprenant, au regard de l'espoir d'une fin prochaine et rapide du drame qui ensanglante, depuis des années maintenant, cette importante région de notre voisin du Sud, que le paraphe dudit accord a fait naître aussi bien au Mali que dans les pays du voisinage, ce scénario n'en était pas moins déjà dans l'air. Nombre d'observateurs n'ont pas manqué, en effet, de trouver alors un peu louche la brusque demande, émise par les représentants du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), du HCUA (Haut-conseil pour l'unité de l'Azawad) et du MAA (Mouvement arabe de l'Azawad), les trois mouvements composant la CMA, d'un délai de réflexion avant tout paraphe de l'accord en question ; le caractère louche de la demande résidant dans le fait que ces mouvements ont pris part aux cinq rounds d'âpres discussions, étalés sur huit longs mois, qui se sont déroulés dans la capitale algérienne et qui ont abouti à l'élaboration de l'accord qu'ils ont refusé de parapher. Ce qui, pour ces mêmes observateurs, rend difficilement recevables les raisons avancées par le représentant de la CMA auprès de l'Union Européenne pour justifier la décision précitée de celle-ci : quand on a pris part, durant une période aussi longue, à toutes les étapes des négociations, on ne peut, au risque de se décrédibiliser, prétendre que « ce document », parce qu'il « ne s'attaque pas aux racines du problème (...), n'est pas en mesure d'apporter la paix», soutiennent-ils, en effet. De là les interrogations sur les véritables raisons à l'origine de cette « sortie », pour le moins grosse de tous les dangers pour la paix au Mali et la stabilité de toute la région sahélo-maghrébine, de la CMA. Est-ce à cela – la déstabilisation de la région précitée - que vise une telle sortie ? Nombre d'observateurs en sont convaincus...

M B

Une majorité d'enseignants au sit-in de Boumerdes

Mobilisation. En réponse à la décision prise lors du dernier conseil national d'Alger, les coordinations (de wilaya) des 42 wilayas où le Cnapeste est présent, ont organisé, dans la matinée d'hier, des sit-in devant les directions de l'Education.

A Boumerdes, plus de mille enseignants, tous paliers confondus, ont pris part à cette action. Rassemblés devant l'entrée de la direction de l'Education, ils ont brandi des banderoles sur lesquelles ont été portés les noms des établissements représentés.

Face aux enseignants grévistes, les membres du conseil de wilaya du Cnapeste, ont, en présence de Messaoud Boudiba, le chargé de la communication de ce syndicat, pris, à tour de rôle, la parole. Comme pour s'inscrire en faux contre les accusations de ne pas tenir compte des intérêts des élèves, portées contre le Cnapeste par l'association des parents d'élèves, un membre dudit conseil a demandé aux professeurs ayant des enfants scolarisés de lever la main. Plus de 200 mains se sont alors levées. Quand il a demandé de faire de même pour « les enseignants exerçant dans des établissements où cette association est installée », aucune main ne s'est levée.

Ce qui lui a permis de conclure: « C'est une réponse aux personnes qu'on invite sur des plateaux de télé et qui osent parler au nom des parents tout en dénigrant les professeurs-grévistes ». Non sans ajouter que ces personnes « ne représentent qu'elles-mêmes et ne pensent qu'à leurs intérêts étroits".

Intervenant à son tour, un autre membre a tenu à exprimer « son admiration face au sacrifice consenti par les grévistes ». Ce qui ne l'a pas empêché de les appeler « à demeurer solidaires et vigilants » surtout, leur a-t-il précisé, que, en raison des ponctions de salaire attendues, l'avenir sera difficile ». Comme pour les tranquilliser, il leur a demandé de ne pas accorder trop de crédit « aux menaces de la tutelle car ses décisions sont arbitraires ». Et de préciser : « le licenciement obéit à des lois ». Dans la lancée, il n'a pas manqué de faire part de sa déception de voir « la tutelle présenter à toute l'opinion le nouveau type de professeurs: le CD » ; une présentation qui est, a-t-il asséné, « une reconnaissance flagrante de l'absence d'imagination et de l'incompétence criarde des cadres du ministère » et, dans le même temps, « la preuve du hiatus existant entre ces responsables et la société ».

Et de s'interroger : « La tutelle s'est-elle sérieusement interrogée sur la faisabilité d'une telle action : le remplacement des professeurs-grévistes par des CD, et s'est-elle demandée si toutes les familles ont les moyens d'offrir à leur progéniture un PC et si toutes les villes et tous les villages d'Algérie sont raccordés au réseau internet ?».

Sur un ton aussi ironique, un autre délégué a interpellé les enseignants, appelés dans le statut "en voie de disparition", qu'eux « ne sont pas des CD mais des disques 33 et 45 tours que nos parents ont utilisés jusqu'à la fin des années 70 pour écouter de la musique ».

A 11 h 30, la foule s'est séparée avec un moral regonflé. Et tout en restant dans l'attente de l'appel du bureau national pour connaitre la date du sit-in prévu dans les prochains jours devant le ministère de l'Education; un sit-in auquel beaucoup tiennent à y prendre part!!!

Rabah Boumghar

la Cité

A qui profite un Nord-Mali en crise ?

Casus-belli. *Le mouvement de l'Azawad rejette l'accord d'Alger et réclame des autorités de Bamako une réécriture de l'accord d'Alger, faisant ainsi le jeu d'un Maroc agissant au Maghreb de la même manière qu'Israël au Moyen-Orient.*

Après une semaine de palabres et de discussions byzantines, la Coordination des mouvements de l'Azawed, menée par le MNLA lié au Maroc, a rejeté l'accord de paix et de réconciliation intermalien d'Alger, estimant sans argument convaincant que le texte paraphé le 1er mars au terme de huit mois de pourparlers n'était pas « en mesure d'apporter la paix ». Mieux encore, selon ces mouvements, l'accord d'Alger, pourtant signé par le gouvernement malien et les groupes qui lui sont liés, ne s'attaquait pas « aux racines du problème » et ne répondait donc pas à leurs attentes ». Il faut dire que malgré la pression internationale, le ton avait été donné peu avant le conclave de cette Coordination, par l'organisation d'une manifestation « populaire » à Kidal, au cours de laquelle les manifestants s'étaient élevés contre le document d'Alger. Les va-t'en guerre du MNLA revendiquant l'autonomie du Nord-Mali, aidés par le Maroc qui a parasité par son intermédiaire, les pourparlers sous médiation algérienne, jouent le jeu de leurs alliés objectifs dans la région : les groupes islamistes inféodés à Al Qaïda, qui vivent de tous les trafics. Les promoteurs de l'accord d'Alger, cherchaient à travers l'adhésion de tous les groupes maliens à la paix, d'isoler les terroristes activant dans la région, pour les éradiquer une bonne fois pour toute. Or, les tergiversations de ces mouvements arrangent bien les affaires des terroristes dont le groupe du sinistre Mokhtar Belmokhtar, qui a récemment frappé à Bamako, tuant cinq personnes dont deux Européens dans un restaurant. Certainement pour ne pas être taxés d'empêcheurs de faire la paix, la Coordination s'est dite « toujours concernée par les négociations » avec le gouvernement malien, afin de « trouver un texte plus acceptable et réaliste ». Cette position a fait réagir un média malien pour qui les rebelles touareg ont fait « un pas en avant et deux pas en arrière », en rejetant l'accord. Pourtant, a-t-il rappelé, la signature des accords d'Alger « ramènera progressivement la sécurité, la paix, le redémarrage des activités économiques, le redéploiement des forces armées et de sécurité, l'amélioration des conditions de vie de la population, la santé et le retour des réfugiés ». En tout état de cause, les groupes qui ont refusé d'adhérer à cette initiative soutenue par la communauté internationale, ne veulent pas d'un Mali apaisé et de sa région nord stable et s'acheminant vers un développement au profit de ses habitants. Avec cette décision, les groupes rebelles ont ouvert la voie aux terroristes pour poursuivre leurs méfaits dans cette immense région très difficilement contrôlable, devenant ainsi, leurs alliés objectifs.

Adel Meziane

Le billet de Said Mekbel

Ce voleur qui...

DCe voleur qui, dans la nuit, rase les murs pour rentrer chez lui, c'est lui.
Ce père qui recommande à ses enfants ne de pas dire dehors le méchant métier qu'il fait, c'est lui.
Ce mauvais citoyen qui traîne au Palais de justi¬ce, attendant de passer devant les juges, c'est lui.
Cet individu pris dans une rafle de quartier et qu'un coup de crosse propulse au fond du camion, c'est lui.
C'est lui qui, le matin, quitte sa maison sans être sûr d'arriver à son travail. Et lui qui quitte le soir son travail, sans être certain d'arriver à sa maison.
Ce vagabond qui ne sait plus chez qui passer la nuit, c'est lui.
C'est lui qu'on menace dans le secret d'un cabinet officiel, le témoin qui doit ravaler ce qu'il sait, ce citoyen nu et désemparé...
Cet homme qui fait le voeu de ne pas mourir égorgé, c'est lui.
Ce cadavre sur lequel on recoud une tête décapi-tée, c'est lui.
C'est lui qui ne sait rien faire de ses mains, rien d'autre que ses petits écrits, lui qui espère contre tout, parce que, n'est-ce pas, les roses poussent bien sur les tas de fumier.
Lui qui est tous ceux-là et qui est seulement journaliste.

Mesmar J'ha
décembre 1994
(dernier billet - jour de son assassinat)

Contrebande : *arrestation de 30 personnes à Tamanrasset et saisie de 5 kg de kif traité à Ouargla*

Trente contrebandiers en majorité de nationalité nigérienne ont été arrêtés dimanche, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à In Guezzam et cinq kilogrammes de kif traité ont été saisis à Ouargla, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4è région militaire), lors d'un barrage dressé dans la localité de Nezla à Hassi Messaoud, le 15 mars 2015, a arrêté un chauffeur de camion accompagné de deux personnes en possession de 5 kilogrammes de kif traité", a précisé la même source. Par ailleurs, deux détachements du secteur opérationnel d'In Guezzam (6è région militaire), ont appréhendé le même jour, 30 contrebandiers, dont 3 Algériens et 27 Nigériens et ont saisi 4 véhicules tout-terrain, 1600 litres de carburant, 1040 kilogrammes de denrées alimentaires, 31 détecteurs de métaux et 3 téléphones satellitaires", a ajouté le communiqué du MDN.

Séisme : *une secousse tellurique de 4,1 enregistrée hier à Hammam Melouane*

Aucune perte humaine ni de dégâts matériels ont été enregistrés suite à la secousse tellurique de 4,1 degrés qui s'est produit lundi à Hamam Melouane (W. Blida), a assuré un communiqué de la Protection civile. "Aucune perte humaine ni de dégâts matériels ont été enregistrés à l'issue de l'opération de reconnaissance engagée par les secours de la Protection civile", a précisé la même source. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord-ouest de la commune de Hammam Melouane, avait annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). La secousse a été suivie d'une réplique de magnitude de 3,7 degrés, selon le CRAAG.

Procès aujourd'hui de dix personnes pour soutien aux terroristes

Justice. Le procès de dix (10) personnes, membres de la famille Abou Zeid, accusés d'appartenance à un "groupe terroriste international" spécialisé dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sud algérien, aura lieu aujourd'hui devant le Tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

Le tribunal criminel d'Alger avait déjà prononcé en 2012 des peines allant de 10 ans de réclusion criminelle à la perpétuité à l'encontre des accusés, y compris Abdelhamid Abou Zeid, abattu en 2013 au Nord du Mali.

Le jugement prononcé par le Tribunal criminel d'Alger a fait l'objet d'un recours introduit auprès de la Cour suprême, qui a décidé de réexaminer l'affaire au profit des accusés, à l'exception de Abdelhamid Abou Zeid, décédé.

Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause sont poursuivis pour formation "d'un réseau de soutien" à un groupe terroriste international, qui activait dans le désert algérien et le Sahel, et avait pour objectif d'enlever des touristes étrangers, en vue de demander des rançons.

Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, "une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans cette région du Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels".

Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe, les prévenus fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et de l'argent en devises et utilisaient le trafic de drogue pour financer l'achat d'armes.

Les accusés avaient organisé un faux barrage dans le sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens, en vue de les utiliser dans des attentats terroristes, dont l'attaque armée ayant visé des éléments de la Gendarmerie nationale à El Goléa en 2006, rappelle-t-on de même source.

Les mis en cause ont reconnu durant l'enquête judiciaire avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid.

Que faire pour stopper le terrorisme routier ?

Bilan. L'accident de la route qui s'est produit dimanche soir à Illizi a fait 3 morts et 21 blessés, selon un n bilan rendu public lundi par la Protection civile.

Le drame s'est produit lorsqu'un bus de transport, assurant la desserte El Oued-Debdab s'est renversé sur la RN 03 à 180 km du chef-lieu de la commune d'In Amenas, rappelle-t-on.

Les corps des victimes ont été déposés à la polyclinique d'Ohanet où ont été également transférés certains des blessés, sachant que d'autres ont été évacués à l'infirmerie de la base de vie de Sonatrach.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

18 morts et 55 blessés en 24 heures

Dix huit personnes (18) sont mortes et 55 autres ont été blessées dans douze (12) accidents de la circulation routière survenus à travers des wilayas du pays durant la journée de dimanche, a indiqué lundi la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Le plus lourd bilan a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset,avec 11 personnes décédées et 30 autres blessées, a précisé la même source.

Cet accident s'est produit sur la RN.01 reliant In-Salah à El Menia (Ghardaïa) à 60 Km au nord de la localité d'In Salah, lorsqu'un autocar se dirigeant de Bejaia vers Tamanrasset est entré en collision avec un camion semi-remorque venant en sens inverse.

La wilayas d'Illizi a enregistré également à Bordj-Omar-Driss sur la route reliant Ouargla à Debdeb, un grave accident qui a causé la mort à 3 personnes et des blessures à 16 autres, a précisé la même source.

Les wilayas de Bouira, Mostaganem, Mascara et Oran ont enregistré chacune un décès alors qu'à Tipaza, Sétif et Khenchela les accidents ont engendré des blessés et des dégâts matériels importants, a ajouté le communiqué de la Gendarmerie nationale.